Banteay, palais royal de Mahendraparvata

Jean-Baptiste Chevance

Jusqu'à une date récente, la cité de Mahendraparvata était essentiellement matérialisée par de nombreux temples de briques, principalement découverts à partir de 1936 et attribués au règne de Jayavarman II. Le schéma des grands centres « urbains » angkoriens que l'on rencontre classiquement — temple-montagne, temples satellites, palais royal et baray — ne se retrouvait pas entièrement dans cette capitale supposée du Phnom Kulen. Seuls le temple-montagne, les temples disséminés sur la partie sud du plateau et quelques digues-barrages étaient répertoriés. Il manquait donc à l'ensemble de ces aménagements un complexe qui aurait pu concentrer un habitat séculier, éventuellement royal, et définir ainsi le palais associé à la ville de Mahendraparvata.

Lors de nos prospections des années 2000, Banteay est apparu comme un site de grande taille, entouré de levées de terre et comportant des vestiges d'aménagements. Il ne comportait a priori aucun vestige de temple et pouvait constituer le seul site d'habitat supposé et répertorié sur le massif, propice à un établissement palatial. Il convenait alors d'en cerner davantage les limites et aménagements internes, d'en qualifier les occupations et d'apporter des éléments de datation. Ces données pouvaient alors permettre de déterminer s'il s'agissait du complexe séculier de la capitale supposée de Jayavarman II.

Les résultats des nombreuses prospections, les trois campagnes de fouilles archéologiques menées en 2009, 2010 et 2012 puis les données obtenues grâce aux couvertures LiDAR (2012 et 2015[1]) ont confirmé que le site de Banteay occupait bien une place de choix dans un schéma urbain de grande ampleur, savamment conçu, qui incluait les sites archéologiques déjà connus.

1. Dans le cadre du Khmer Archaeology LiDAR Consortium (Kalc) en 2012 puis au sein du projet Cali (Cambodian Archaeological LiDAR Initiative) dirigé par Damian Evans sous l'égide de l'EFEO et financé par le Conseil européen de la recherche.

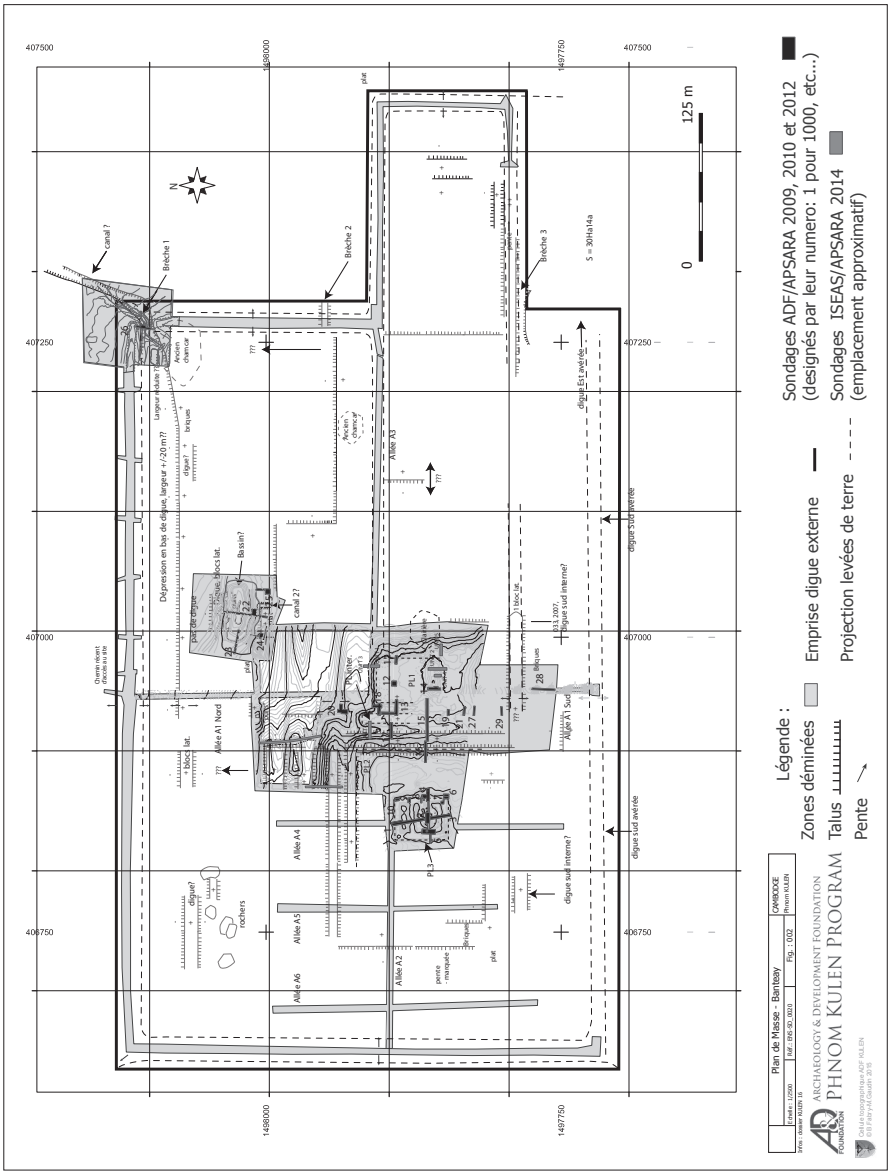

Fig. 1. Plan de Banteay, cumulant les résultats des prospections pédestres, des zones déminées et l'emplacement des sondages des campagnes 2009, 2010 et 2012. Les sondages réalisés par Iseas/Apsara ont été replacés approximativement.

Cet article présente l'état des connaissances relatives à ce site, en y intégrant les résultats des premières prospections, celles des nouvelles données du LiDAR ainsi que les éléments recueillis lors des différentes campagnes de fouilles (fig. 1). Cette publication met par ailleurs le site de Banteay en perspective avec des sites similaires et le positionne au sein de cette capitale du Phnom Kulen.

Premiers repérages et dénomination du site

En dépit de son ampleur, Banteay n'a pas été repéré en tant que tel avant les années 1960. Auparavant, seul Henri Parmentier donnait en 1935 une description d'un ensemble de digues, qui correspondent aux levées de terre nord, est et ouest de Banteay, sans toutefois en percevoir l'ensemble[2]. L'intérêt s'est alors porté, notamment lors de la mission de Stern et de Coral (1936-1938) (Dupont 1936, 1937, 1938a, 1938b et Stern 1936, 1938a, 1938b et 1938c), sur les vestiges architecturaux et leurs éléments sculptés, au détriment des digues et autres levées de terre. Ces dernières sont pourtant déjà représentées sur la carte d'état-major utilisée par Stern et Dupont comme fond de carte pour illustrer les résultats de leur mission[3]. Les reconnaissances aériennes de Victor Goloubew, pourtant motivées par la recherche sur le massif de structures similaires à celles de la plaine (bassins, douves, enceintes, etc.), se révélèrent infructueuses et les digues entrevues par Parmentier ne furent pas repérées par Goloubew[4] (Goloubew 1936, 473-475).

---

2. « Une levée importante de terre décrit, d'après la carte au 100 000e, un angle droit à 700 m à l'Ouest et à 400 m au nord du P[rasat] O Poṅ ou Anloṅ 556 » (Parmentier 1935, 67).

3. Notons également que les digues de Thnal Mrech et de Thnal Srae Tbong sont représentées mais incorrectement positionnées sur ces cartes : leur position a été inversée. Cf. « Carte archéologique du Phnom Kulen » (Dupont 1937, pl. CXI) et « Carte archéologique du Phnom Kulen » (Stern 1938c, pl. LII et Chevance 2011, 42).

4. Cela s'explique très probablement par le couvert forestier très dense. Ainsi que le précise Goloubew (Goloubew 1936, 474) :

> Le principal objectif de notre visite aérienne au Phnom Kulen était la recherche d'un certain nombre de bassins artificiels, groupés autour d'un point quelconque et dont la présence, soit sur le plateau dominant le massif, soit près de l'une de ses pentes, aurait permis d'y situer, avec un maximum de certitude et de précision, l'une des capitales fondées par Jayavarman II.

Plus loin, il écrit (Goloubew 1936, 475) :

> On sait désormais, grâce au travaux de la mission Stern-De Coral, que la forêt du Kulen recèle, en effet, une cité de temples fondée vers le début du IXe siècle. Par contre, les observations faites par le Ct Terrasson et moi-même, pendant notre reconnaissance au-dessus du Mont Mahendra, n'ont amené la découverte d'aucun réservoir, d'aucun bassin d'alimentation creusé de main d'homme. [...] que des sites propices à l'installation d'un ermitage, d'un lieu de retraite religieuse mais nullement faits, ni aménagés, pour servir d'emplacement et de cadre à une agglomération urbaine.

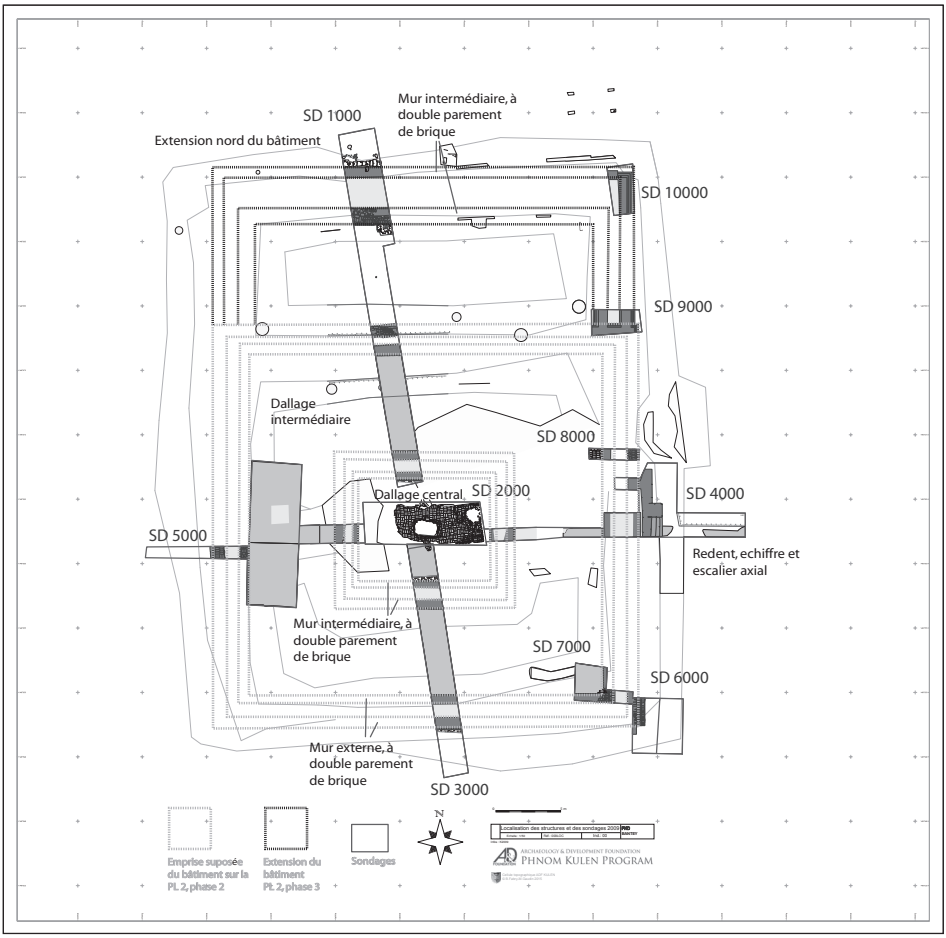

Fig. 2. Plan de restitution du bâtiment de briques mis au jour sur la plateforme 2 (phases 2 et 3), sous la plateforme 3 (phase 4) ; localisation des sondages (1000 à 10000, quadrant sud-ouest de Banteay) et des structures archéologiques

Banteay ne fait l'objet d'aucune étude, ni même de description, jusqu'aux prospections de Jean Boulbet à la fin des années 1960. Boulbet et Dagens en donnent une première description succincte, signalant néanmoins les caractéristiques majeures du site : son appellation, sa complexité, sa taille importante et sa probable fonction (Boulbet et Dagens 1973, 41) :

> L'ensemble dit « citadelle » [Banteay] situé au Nord de la rivière est très complexe et semble correspondre à une zone d'habitat dense : c'est un

> vaste quadrilatère bordé au Sud et à l'Ouest par une double et haute levée de terre, au Nord par une levée unique et à l'Est par un talus bas discontinu ; en partant du Nord de larges paliers en terrasses font accéder au petit plateau central criblé de petits bassins à margelles de briques ; çà et là on rencontre quelques assises basses, en brique et en latérite, sans aucun vestige important[5].

Ces structures sont schématiquement représentées sur les cartes du Phnom Kulen publiées en 1968 (Boulbet 1968), 1973 (Boulbet et Dagens 1973, carte II, site nº 45) et 1979 (Boulbet 1979, carte hors texte, site nº 305). Le site n'ayant jamais fait l'objet d'autres opérations archéologiques, cette description et ces cartes constituaient, avant nos premières prospections, les seuls éléments d'archives dont nous disposions[6].

Outre le nom évocateur du site, notons que le toponyme Pteah Kru Chhas, ou « maison du vieux maître » est celui utilisé par les villageois. C'est en effet à Banteay que vivait Tep Mey, « le dernier ermite s'étant retiré sur la montagne » (Boulbet 1970, 7), bien connu sur le plateau, et dont on sait qu'il a confié à Jean Boulbet l'existence du site de Kbal Spean en 1968 (Boulbet et Dagens 1973, 13 ; Boulbet 1984, 176 et 178). Ce personnage, également nommé Kru Chhas, Chhas Mey, ou Ta Mey, se serait installé en 1968 à Banteay après avoir habité plusieurs endroits sur le plateau[7] où il ensei-

5. Signalons l'erreur de localisation « au nord de la rivière » alors que le site se trouve au sud du cours d'eau. De même, les « petits bassins à margelles de briques » sont probablement les structures que nous avons identifiées comme des espaces intermédiaires entre les différents murs du bâtiment de brique de la plateforme nº 3. Nous reviendrons plus loin sur les doubles levées de terres à l'Ouest et au Sud.

6. Ainsi, Erik Hansen ne mentionne ni ne représente le site dans son rapport et sur ses cartes (Hansen 1969, pl. 10 et 11).

7. Notre enquête permet de reconstituer l'itinéraire et les activités de ce personnage haut en couleur. Celle-ci a été réalisée par M. Lim Thenghak (ancien archéologue de l'Autorité Apsara) auprès de plusieurs villageois et notamment Ta Vorn de Phum Thma Chruogn. Qu'ils en soient remerciés ici. Tep Mey serait originaire de la province de Pursat. Après un séjour à Siem Reap, il s'installe au Phnom Kulen à Preah Ang Thom (dans l'abri-sous-roche Poeung Nho Nhet) durant une dizaine d'années. Il habite ensuite avec une petite communauté au hameau de Peam Kre, non loin des temples homonymes et y enseigne la méditation. Il s'installe ensuite à l'écart des villageois, sur le site de Banteay, vers 1968, que les habitants du massif ne tardent pas à dénommer « Pteah Kru Chhas ». Il y cultive des arbres fruitiers et vit des produits de la forêt. Il aurait eu un rôle dans le choix du tracé de la nouvelle route d'accès à Anlong Thom, que Boulbet entreprendra. Après qu'elle fut réalisée, il déménagea plus à l'Ouest au Phum Stung, près de la rivière de Siem Reap, à la hauteur de la route (Preah Ang Thom/Anlong Thom) où il y cultivera le riz *(chamcar)*. En 1975, sous la contrainte des Khmers rouges, il gagnera le village d'Anlong Thom. Deux années plus tard en 1977, il sera forcé de se rendre au Phum Trapeang Thom, au nord du district de Svay Loeu. Il serait décédé en 1990.

gnait la méditation[8]. À Banteay, l'agencement régulier de quatre blocs de latérite en contrebas d'une plateforme (Plateforme nº 3, fig. 2) pourrait correspondre aux bases de poteaux d'une construction récente en bois, très probablement celle de Tep Mey[9].

Fig. 2, p. 282

Méthodologie et campagnes successives

Une première série de prospections, réalisées entre 2005 et 2007, a eu pour objectif de cerner les limites du site et de localiser les vestiges repérés en surface, pour en dresser une première carte.

Ces prospections ont permis de repérer plusieurs concentrations de blocs de latérite et d'amas de briques, augurant de la présence de vestiges bâtis. Les nombreuses plateformes, levées de terres, dépressions et digues périphériques laissaient également présager des aménagements de grande ampleur. Toutefois, le couvert forestier le plus dense du plateau se trouvait précisément sur et autour de ce site, rendant les prospections ardues et l'interprétation des structures repérées très difficiles[10]. Tout repère topographique disparaissait facilement sous la végétation et il était alors impossible de relier visuellement ces différents éléments entre eux. De plus, le risque lié à la présence d'engins explosifs nous interdisait de mener des opérations archéologiques d'envergure sans un déminage préalable.

Plusieurs allées ont donc été ouvertes par les équipes de démineurs, sur nos indications. Un ensemble d'allées sécurisées devait déterminer l'emprise du site, en

---

8. D'après la description de Bareau, il semble que le personnage enseignant la méditation en 1967 à « l'ermitage situé au bord de la rivière au Phnom Kulen » (Bareau 1969, 22-25) soit ce même Tep Mey. Cette description donne des indications complémentaires sur les pratiques de méditation enseignées par l'ermite mais également sur cet ancien moine devenu laïc. Ainsi :

> toute sortes de bruits courent sur son compte, à Siem-Réap et même à Phnom-Penh, et l'imagination, nourrie beaucoup plus de mauvais films et romans que d'informations exactes, voit en lui tantôt un ascète brahmanique, un *yogin* dont les mystérieux pouvoirs accomplissent des prodiges (ce qui pose le problème, fort intéressant, de la survie de traditions hindoues dans cette région retirée où l'hindouisme fleurit, comme dans tout le Cambodge, jusqu'au XIIIe siècle), tantôt un redoutable agent secret d'origine mal définie et qui aurait choisi cet étrange déguisement pour des raisons vraiment difficiles à deviner mais assurément pas pour éviter d'être remarqué.

Cette légende est encore entretenue par les anciens des villages du massif qui l'ont connu.

9. De nombreux clous, quelques tessons de céramique moderne en surface, dont une théière (celle de Tep Mey ?), et un stylo à plume témoignent également de cette dernière occupation.

10. Ce couvert forestier s'explique par le fait que le site de Banteay est compris au sein de l'une des cinq *Community Protected Area* (CPA) du Parc national du Phnom Kulen. Ce qualificatif de zone protégée interdit la culture sur brûlis dans ces zones et de ce fait, la forêt y est plus particulièrement préservée. Les villageois respectent peu ou prou cette réglementation d'autant plus que ce statut leur donne droit à la récolte annuelle des letchis (*Nephelium litchti* ou *Litchi chinensis*). Cette zone du Phnom Kulen présente, à notre connaissance, la plus forte concentration de ce type d'arbre fruitier sur le plateau.

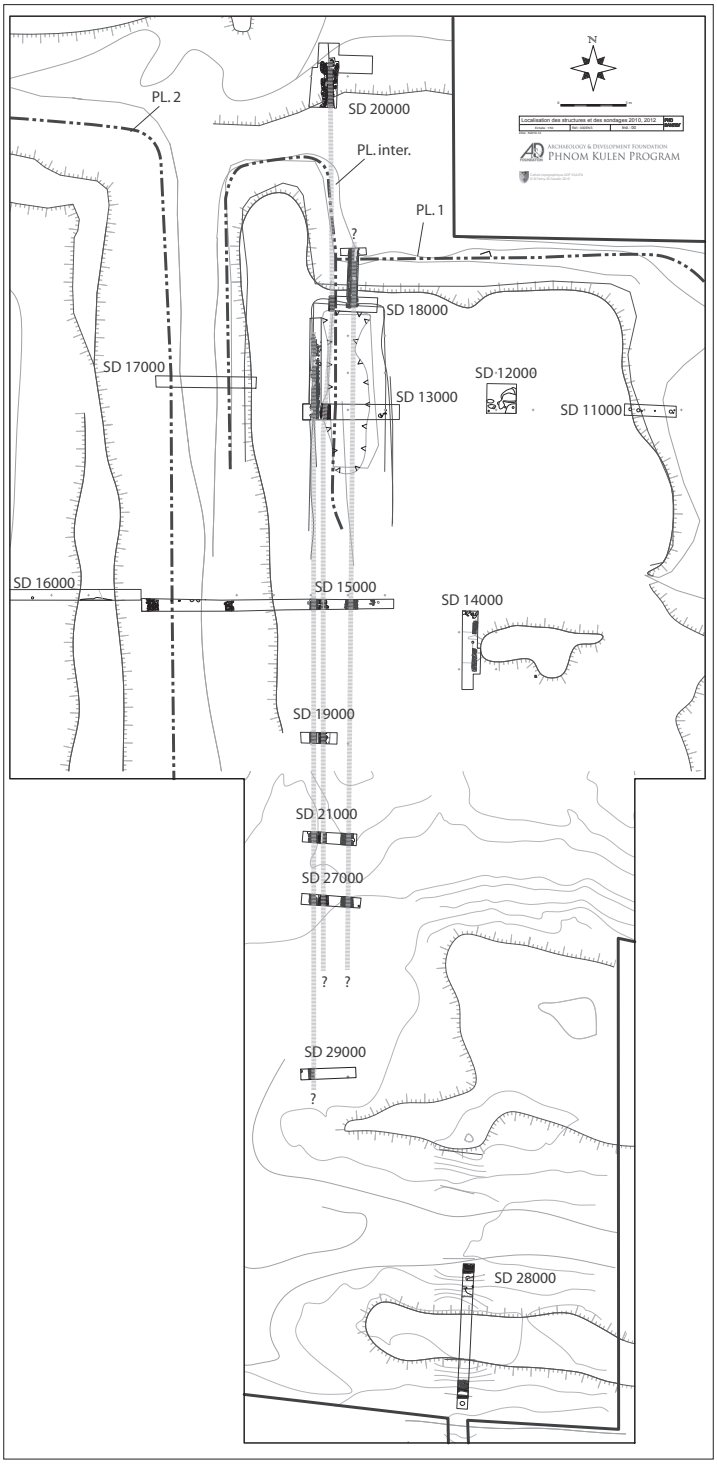

Fig. 3. Plan de localisation des sondages et des structures sur les plateformes 1, 2 et intermédiaire ; restitution des 2 trottoirs et du caniveau

suivant le sommet de la levée de terre périphérique, soit sur les digues ouest, nord et est[11].

Une autre opération de déminage a permis de sécuriser un accès au centre de Banteay, où des structures aménagées ou bâties avaient été repérées lors des prospections. Une allée orientée nord-sud a donc été ouverte pour accéder à ces zones. Elle a été prolongée vers le Sud, permettant ainsi de vérifier la présence de la digue sud, dans l'axe de l'extrémité sud de la digue ouest (allées A1 nord et sud ; fig. 1).

Fig. 1, p. 280

Au centre, deux zones susceptibles d'avoir reçu une occupation ont fait l'objet d'un déminage puis d'un levé topographique. La zone centre-sud correspond à l'ensemble comprenant la plateforme PL1 (fig. 1 et 3), des dépressions et des levées de terre, orientées est-ouest ou nord-sud. À l'ouest de cette zone se trouve une autre plateforme plus élevée (PL2 ; fig. 1, 2 et 3) sur laquelle un rehaussement (PL3 ; fig. 1 et 2) comporte de nombreux amas de briques et creusements en surface, témoignant du pillage d'une construction. Cette plateforme a fait l'objet d'une série de dix sondages en 2009 (SD 1000 à 10000), implantés de façon à reconnaître les constructions de briques qui devaient s'y développer.

Fig. 3, p. 285

Fig. 2, p. 282

Deux autres allées (allées A2 et A3) permettaient d'accéder à partir du centre du site aux digues périphériques occidentale et orientale. Enfin, à partir du terre-plein le plus élevé, une allée complémentaire permettait d'accéder aux quadrants nord-ouest et sud-ouest de Banteay (allée A4). Le réseau d'allées permettait d'accéder, à partir du centre et des digues périphériques, à l'ensemble du site, subdivisé en quadrants ainsi qu'à une cinquième partie, correspondant à la zone rectangulaire au sud-est de Banteay. Les prospections complémentaires entreprises alors, principalement dans les quadrants nord-ouest, nord-est et sud-ouest, ont montré que le site de Banteay comportait de nombreux aménagements internes : plateformes, levées de terre, dépressions (fig. 1) dont nous décrirons l'agencement plus bas[12].

La campagne suivante (2010) avait pour but d'élargir la zone déminée au centre du site, afin d'en faire le levé topographique et d'autoriser l'ouverture de onze sondages complémentaires sur la plateforme centrale et ses abords (PL1, SD 11000 à 21000 ; fig. 1 et 3). Une série d'allées complétaient le dispositif initial

11. Ces allées correspondant à des structures archéologiques clairement identifiées, en l'occurrence les levées de terres périphériques, nous ne donnons pas, à l'inverse des autres allées ouvertes au sein de Banteay, de numéro à ces allées de déminage (fig. 1). Il a été possible de vérifier la présence de la digue sud par une série de prospections ponctuelles mais celle-ci n'a pas fait l'objet d'un déminage ni d'un levé topographique.

12. Signalons dans le quadrant nord-ouest du site quelques rochers de grès de grande taille laissés en l'état et ne comportant pas de trace d'aménagement particulier. Il existe également deux creusements récents, situés dans des dépressions, dont les villageois disent qu'ils correspondent à des puits *(andong)*, réalisés par Kru Chhas. Asséchés en saison sèche, ils présentent l'intérêt d'offrir chacun des coupes comportant pour l'un d'entre eux, des blocs de latérite.

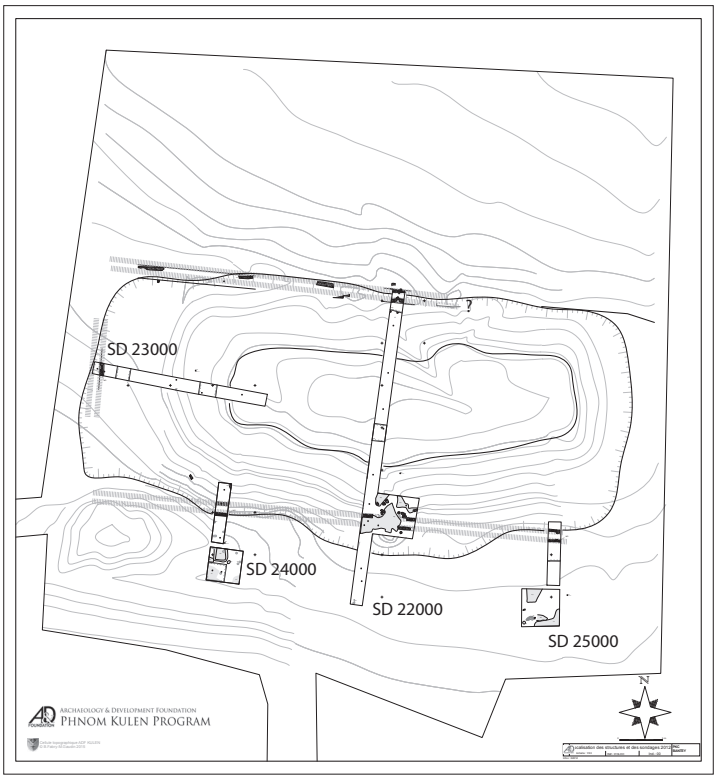

Fig. 4. Plan de localisation des sondages (22000 à 25000) et des structures archéologiques dans et autour de la dépression du quadrant nord-est de Banteay ; restitution du trottoir périphérique

d'accès aux zones occidentales (allées A5 et A6) tandis que d'autres permettaient l'identification de la large dépression localisée dans le quart nord-est[13] et de structures annexes (digues, plateformes, etc.). Une campagne de radar GPR (Ground Penetrating Radar), ou géoradar, a également été réalisée sur le terre-plein centre-sud. La grille quadrangulaire ainsi établie n'a pas mis en évidence de structures bâties très nettes[14].

13. Les trois allées orientées nord-sud et l'allée orientée est-ouest partant des plateformes 1 et 2 et menant à cette dépression n'ont pas reçu de numérotation. Les zones qu'elles circonscrivent pourront en effet être déminées, comme cela a été le cas en 2012, au nord de la plateforme 2.

14. Cette opération a été effectuée grâce au concours de Till. S. Sonnemann (université de Sydney). Deux structures éventuelles ont été repérées sur cette grille de 30 m × 38 m. Elles se situent entre 0,60 m et 0,70 m de profondeur (du nord-ouest de la grille vers le Sud) et entre 1,9 m et 2 m (de l'Ouest vers l'Est). Il ne nous a pas été possible de vérifier par des sondages ces structures. Néanmoins, les résultats généraux de ces prospections géoradar confirment que cette plateforme PL1 n'a pas reçu de construction maçonnée de grande ampleur et qu'elle est similaire à celle de la plateforme PL2. Les sondages ouverts sur cette plateforme ont montré que des bâtiments de bois devaient s'y trouver.

En 2012, nous avons fait déminer trois zones et ouvert huit sondages supplémentaires (22000 à 29000), de façon à sonder plusieurs structures repérées en surface[15]. Dans le quadrant nord-est du site, une dépression plus ou moins rectangulaire orientée sur l'axe est-ouest pouvait correspondre à un bassin (fig. 4). À l'angle nord-est de la digue périphérique de Banteay et autour de sa brèche, une autre zone a été sécurisée. Enfin, la zone déminée de la plateforme centre-sud a été étendue vers le Sud, pour englober une digue orientée est-ouest (fig. 3).

Fig. 4, p. 287

Fig. 3, p. 285

La même année, nous avons initié une campagne LiDAR sur une superficie d'environ 30 km² couvrant la partie centrale de la moitié sud du Phnom Kulen. Incluant le site de Banteay, elle donnait l'occasion de tester cette technologie pour ce site complexe, comprenant de multiples structures et avec un couvert végétal dense (Evans *et al.* 2013). Renouvelées à plus large échelle en 2015 (975 km²), les campagnes LiDAR ont été particulièrement précieuses pour visualiser les structures internes à Banteay, notamment les digues et plateformes, afin de compléter l'interprétation des structures bâties découvertes lors de l'ouverture des tranchées et enfin de lier le site aux structures externes et à son environnement[16] (cf. fig. 41 et 42).

Fig. 41 et 42, p. 323 et 325

Description générale

Plan général et digues périphériques

Les diverses opérations archéologiques que nous avons menées à Banteay nous permettent aujourd'hui d'en proposer un plan ainsi qu'une interprétation. Les premiers levés topographiques (2009), confirmés par les données LiDAR (2012, 2015) révèlent l'imposante configuration générale du site : plus de 30 ha, formant un quadrilatère orienté sur l'axe est-ouest, de 615 m de longueur et de 400 m de largeur.

À cette forme rectangulaire, s'ajoute sur son côté oriental, une levée de terre de même configuration mais de taille réduite, formant ainsi un autre quadrilatère de 220 m × 120 m (fig. 1 et 41). Il se raccorde à la digue orientale de Banteay à 210 m au sud de son angle nord-est et à 75 m au nord de l'angle sud-est. La digue orientale du grand quadrilatère ne se poursuit pas dans son axe nord-sud, à l'intérieur de cette structure rectangulaire. La digue occidentale du petit quadrilatère est en revanche décalée de 20 m vers l'Ouest et se situe donc à l'intérieur du plus grand. Les données LiDAR montrent qu'il s'agit en réalité de deux quadrilatères distincts.

Fig. 1, p. 280

15. Les 29 sondages des trois campagnes (1000 à 29000) ont tous été ouverts manuellement. Notre code de chantier (PKC 09, 10 ou 12 selon l'année) correspond à la dénomination locale du site : Pteah Kru Chhas.

16. Cf. Note 1. Nous remercions Damian Evans (EFEO/Cali) pour nous avoir fourni les données LiDAR 2015. Signalons également qu'à la suite de nos travaux, les archéologues de l'Autorité nationale Apsara, associés à ceux de l'Institute of South East Asian Studies, Singapour, ont ouvert en avril 2014 six sondages, principalement en périphérie de la plateforme centrale (cf. Latinis et Ea 2015 et fig. 1).

À la différence de la topographie environnante, la digue périphérique de Banteay présente un niveau supérieur horizontal régulier, elle a donc une hauteur variable. Cette digue ne présente pas d'interruption, à l'exception de celles se trouvant sur son côté oriental. La première est située à la jonction sud de l'excroissance rectangulaire, à environ 70 m de l'angle sud-est de Banteay (brèche 3). Elle forme, à l'intérieur de Banteay comme à l'extérieur, une dépression dont la largeur se rétrécit au contact de la digue. La seconde brèche est bien plus marquée et se situe immédiatement au sud de l'angle nord-est (brèche 1, cf. infra). Une troisième interruption de la digue est, moins marquée, se trouve à 150 m environ au sud de l'angle nord-est de Banteay (brèche 2). Elle se situe dans l'axe d'une large dépression, identifiée comme un probable bassin et localisée immédiatement à l'est de Banteay.

La « double et haute levée de terre digue » signalée par Boulbet et Dagens (Boulbet et Dagens 1973, 41) bordant au Sud et à l'Ouest la digue périphérique n'a pu être repérée lors des prospections antérieures au LiDAR. L'existence de la digue intérieure sud n'était clairement repérable que sur un seul tronçon, qui s'avère être, avec les données LiDAR, de 90 m de long. Du côté ouest, elle apparaît clairement comme une série de digues parallèles (cf. infra).

Organisation spatiale interne, ampleur du site et difficulté de phasage

L'espace ceint par les digues périphériques de Banteay, de grande ampleur, a fait également l'objet de plusieurs prospections. Malgré la taille du site et le couvert forestier, nous avons donc pu, avant les campagnes LiDAR, repérer certaines structures. Elles ont été mises en évidence par les débroussaillements consécutifs aux opérations de déminage et ont pu être identifiées par l'ouverture de vingt-neuf sondages, regroupés en plusieurs secteurs distincts. Ces sondages ont aussi livré une première série de séquences stratigraphiques. Les données LiDAR permettent aujourd'hui de percevoir plus clairement la place de ces structures diagnostiquées dans ce large ensemble et d'une manière plus générale, l'organisation et le système de digues et de plateformes internes à Banteay.

Par ailleurs, l'ampleur du site ne permettant pas de relier stratigraphiquement les structures entre elles, il est nécessaire de présenter les différentes zones expertisées et leurs aménagements avec un phasage distinct. Par exemple, le bâtiment de brique de la plateforme PL2 et la zone centre-sud (PL1) n'ont été reliés que par un seul sondage (SD 15000). Il a certes permis d'établir une relation stratigraphique entre les aménagements centre-sud (PL1) et la constitution de la plateforme au centre-ouest (PL2) suggérant la contemporanéité de l'aménagement de ces plateformes. En revanche, l'extension de ces sondages vers l'Ouest (SD 16000), en direction du bâtiment de brique au sommet de la plateforme PL2, ne permet pas d'assurer la simultanéité de cette dernière construction avec la plateforme sous-jacente, et par là même, avec les constructions et niveaux d'occupation de la plateforme centre-sud. De plus, le sédiment sableux extrêmement oxydé et complètement unifié n'autorise pas une lecture claire des couches qui auraient pu les relier.

Fig. 5. Dallage central du bâtiment avec fosse de pillage au premier plan et rehaussement du dallage au second plan, plateforme PL2, sondage 2000, vue de l'Est

L'argument le plus tangible disponible à ce jour pour les associer réside dans le fait que le bâtiment de brique, comme les niveaux d'occupation et les structures bâties de la plateforme centre-sud, reposent tous sur les remblais d'installation du site. Nous n'avons pas repéré d'occupation antérieure à ces remblais. Les sondages ponctuels et profonds étaient, il est vrai, limités en nombre pour permettre une telle vérification.

Des sondages complémentaires, avec des liens stratigraphiques évidents permettront de préciser par exemple la contemporanéité du bâtiment de brique, sur la plateforme PL2, avec les structures bâties et les niveaux d'occupation repérés sur la plateforme centre-sud (PL1). Les résultats des analyses radiométriques et une première étude du matériel céramique montrent une homogénéité des lots et des datations provenant de ces zones, ce qui pourrait indiquer la contemporanéité de leurs aménagements (cf. infra). Nous préférons toutefois dissocier le phasage de chacune des zones expertisées : la zone centre-sud (PL1) et celle du bâtiment de brique sur la plateforme PL2, ou encore celui des différentes zones expertisées dans le quadrant nord-est.

Sont donc présentés dans un premier temps et par secteur, le phasage des principaux aménagements diagnostiqués, lorsqu'il a pu être identifié. Ces constructions seront ensuite replacées dans l'ensemble du site et confrontées aux autres structures internes de Banteay.

Les aménagements sud-ouest : les plateformes PL2 et PL3

Dans le quart sud-ouest de Banteay se trouve la plateforme la plus élevée (PL2, surélevée par PL3, fig. 1 et 2). Elle présente en surface un grand nombre de briques, les probables « petits bassins à margelles de briques » repérés par Boulbet (Boulbet

Fig. 1 et 2, p. 280 et 282

Fig. 6. Remblai interne et vestiges du parement sud du mur intermédiaire du bâtiment, plateforme PL2, sondage 3000, vue du Sud

et Dagens 1973, 41) et est séparée de la plateforme centre-sud (PL1, fig. 1 et 3) par une plateforme et deux dépressions, orientées sur l'axe nord-sud. La plus haute des plateformes présentait également sur ses bordures supérieures une levée de terre formant un cordon périphérique à ce terre-plein. Ces deux plateformes étaient donc susceptibles d'accueillir des constructions ou d'autres témoignages d'un habitat qui, en raison de leur position centrale dans le site, pouvait revêtir un caractère de première importance.

Fig. 3, p. 285

Une première série de sondages (SD 1000 à 5000) effectués en 2009 a d'abord été implantée sur les axes est-ouest et nord-sud de la plateforme PL3, recoupant ses structures principales et mettant au jour un bâtiment (fig. 2). Cinq sondages complémentaires (SD 6000 à 10000) ont été ouverts sur la partie orientale de cette plateforme, afin de restituer l'emplacement des murs repérés dans les premiers sondages, de comprendre leur articulation et d'établir une chronologie relative de ce bâtiment.

Phase 1. Constitution des remblais de la plateforme PL2

Cette première phase est constituée par le remblaiement de la plateforme PL2. Ce remblai est formée par un sédiment sableux dont on n'a pu établir l'épaisseur,

Fig. 7. Dallage intermédiaire du bâtiment, plateforme PL2, sondage 1000, vue du Nord

faute de sondages suffisamment profonds. La hauteur de cette plateforme suggère néanmoins que ce remblai devait être important, créant ainsi une vaste et haute plateforme, d'environ 200 m de côté (PL2, fig. 1 et 41), dans le quart sud-est de Banteay. La déclivité naturelle du terrain allant du Sud-Ouest au Nord-Ouest, sa bordure sud est peu marquée et difficilement perceptible alors que son angle nord-ouest est très net.

Fig. 1 et 41, p. 280 et 323

Une datation radiométrique effectuée sur un échantillon de charbon prélevé dans le remblai de cette plateforme (US 4048) sous-jacent au bâtiment en brique fournit la date de 1240 ± 30 BP. Cela suggère que cette plateforme pourrait avoir été constituée entre la fin du VIIe et la fin du IXe siècle. Il existe toutefois une plus forte probabilité de dater ce remblai de la fin du VIIIe à la fin du IXe siècle[17].

Phase 2. Un bâtiment de plan centré sur la plateforme au centre-ouest (PL2)

Ce remblai sert de support à la construction d'un bâtiment de brique inédit présentant un plan carré de 32 m de côté (fig. 2). Il comporte des structures bâties concentriques comprenant, du centre vers l'extérieur, un espace dallé (fig. 5), un double mur de brique en parement d'un remblai interne, parfois ruiné (fig. 6), un deuxième espace dallé (fig. 7, 8 et 9) puis enfin, un double mur similaire au précédent, clôturant l'ensemble (fig. 9 et 10). La paroi extérieure de ce dernier mur comporte un appareillage très soigné avec des moulures. À l'Est, la paroi extérieure de ce mur présente un redent axial avec escalier et échiffres (fig. 11).

Fig. 2, p. 282
Fig. 5, p. 290
Fig. 6, p. 291
Fig. 11, p. 294

17. Échantillon 300257 PKC094048, 1240 ± 30 BP, 680 à 880 AD (95 % de probabilité) ; 710 AD à 750 AD, et 760 AD à 780 AD (68 % de probabilité).

Fig. 8. Dallage intermédiaire du bâtiment, plateforme PL2, sondage 5000, vue du Nord

Fig. 9. Dallage intermédiaire du bâtiment et face interne du mur périphérique du bâtiment, plateforme PL2, sondage 7000, vue du Nord

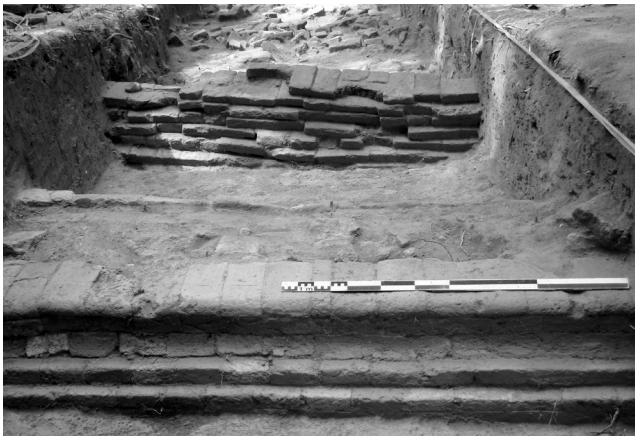

Fig. 10. Murs périphériques externes du bâtiment, plateforme PL2, sondage 3000, vue du Sud

Fig. 11. Redent, échiffre et escalier, mur périphérique externe du bâtiment, dans son axe est, plateforme PL2, sondage 4000, vue du Nord-Est

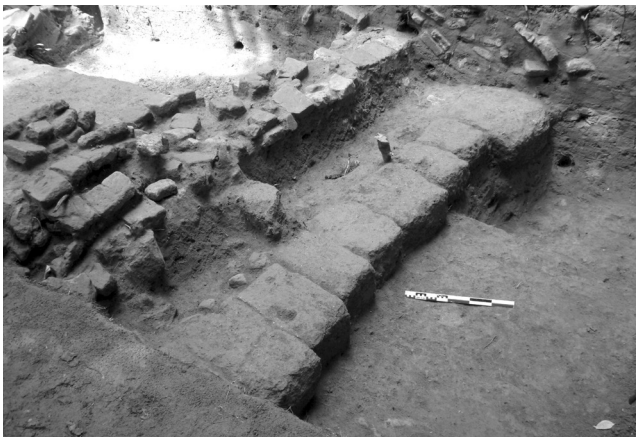

Fig. 12. Mur périphérique externe nord (phase 3), à semelle de latérite, extension du bâtiment de la plateforme PL2 vers le Nord, sondage 1000, vue du Nord-Est

Ces murs de briques n'étant conservés que sur une hauteur maximale de 0,5 m en moyenne, il est impossible de restituer leur élévation complète[18]. De même, on ne peut restituer l'organisation du mode de couverture de ce bâtiment. Il a pu se développer au-dessus des espaces dallés, mais cette hypothèse impliquerait de vastes espaces couverts et des structures de grandes portées. La couverture reposait plus probablement sur ces larges murs, formant ainsi des espaces de circulation couverts, assimilables à une galerie surélevée par rapport aux espaces dallés. Sur l'ensemble des sondages, un seul trou de poteau a été repéré. Cela est sans doute lié à la destruction de la partie haute de ces murs. De plus, seuls quelques fragments de tuiles ont

18. La quantité de briques dispersée en surface suggère que ces murs ne devaient pas s'élever très haut.

Fig. 13. Angle nord-est du bâtiment, (phase 3), extension du bâtiment de la plateforme PL2 vers le Nord, sondage 10000, vue de l'Est

été retrouvés[19]. La rareté de ces fragments pourrait indiquer leur réutilisation sur un autre emplacement du site ou, plus probablement, l'existence d'une couverture en matériaux légers.

Le mode de passage de l'un des espaces dallés à l'autre et d'une manière générale la fonction même du bâtiment n'ont pu être déterminés. La faible épaisseur de briques des dallages mis en place et l'utilisation même de ce matériau nous interdisent d'y voir des bassins. Il pourrait alors s'agir d'espaces de déambulation entre ces galeries couvertes. L'espace central, dont on sait par ailleurs que le dallage a été rehaussé (fig. 5), reste encore sans fonction précise dans cette interprétation. Une fouille exhaustive de ce bâtiment apporterait plus de réponses. *Fig. 5, p. 290*

Toutefois, la configuration de ce bâtiment, alternance d'espaces dallés et de murs assez larges, aux parements extérieurs soignés, ne correspond, à notre connaissance, à aucun équivalent connu dans le Cambodge ancien. Cette construction ne présente pas la configuration des temples angkoriens ni préangkoriens et suggère la présence d'un établissement palatial au sein d'une agglomération organisée[20]. Le soin apporté à cette construction de briques et sa localisation sur l'une des plateformes les plus élevées du site (PL2), précisément dans l'axe de l'excroissance sud-est, évoque également un contexte palatial.

19. Sur ce point, il existe un contraste avec les structures bâties repérées sur la plateforme centrale de Banteay qui comportaient une couverture en tuile portée par des supports de bois.

20. La présence d'un éclat de grès sculpté et poli (PKC10 1014.1) suggère qu'une sculpture pouvait s'y trouver mais c'est un indice trop ténu pour en conclure qu'un culte y était pratiqué.

Phase 3. Un agrandissement de ce bâtiment vers le Nord

L'adjonction d'un double mur de briques vient agrandir ce bâtiment sur son côté nord et sur toute sa largeur. Ses dimensions est-ouest restent donc inchangées (32 m) mais il s'étend alors sur 44 m dans le sens nord-sud (fig. 2). Ses murs de briques reposent sur des assises de blocs de latérite débordants[21] (fig. 12 et 13). Leur parement extérieur comporte des moulures comme pour la partie originelle de ce bâtiment. Le sondage 9000 montre clairement la postériorité de cette partie du bâtiment, dont les murs de briques sont bâtis contre les murs du bâtiment initial (fig. 14). Notons également qu'à l'inverse du bâtiment initial, l'espace intermédiaire entre les murs de cette extension et ceux du bâtiment d'origine, n'a pas reçu de dallage de briques (fig. 15).

Fig. 2, p. 282
Fig. 12 et 13, p. 294 et 295

L'analyse radiométrique d'un échantillon de charbon de bois issu d'un horizon interprété comme l'abandon du site, prélevé au pied de ce mur, suggère que le site est délaissé vers 1190 ± 30 BP[22]. Cet abandon a donc pu avoir lieu entre la fin du VIIIe et la fin du IXe siècle, avec une plus forte probabilité au cours du IXe siècle.

Phase 4. Pillages et création de la plateforme PL3

La quatrième phase est caractérisée dans cette zone par la création d'une plateforme (PL3 ; cf. fig. 1, 2 et 41). D'une emprise légèrement plus grande que le bâtiment dans son extension maximale (41 m est-ouest pour 50 m nord-sud), cette plateforme, dont la surface est irrégulière, confère au site sa topographie actuelle. Elle présente en surface de larges dépressions[23] correspondant aux espaces dallés de la phase 2 (et à l'espace sans dallage entre les murs du bâtiment de la phase 2 et ceux de la phase 3), tandis que ses parties les plus élevées correspondent aux murs du bâtiment. Les murs de briques du centre du bâtiment étant complètement ruinés, il n'existe pas de rehaussement à leur emplacement d'origine. La topographie présente en revanche une large dépression qui s'accentue vers le centre.

Fig. 1 et 41, p. 280 et 323

Cette plateforme présente également en surface des agencements de briques posés à même le sol, où l'on distingue deux groupes (fig. 2). Des calages de poteaux sont constitués de briques disposées à plat et en cercle, leur longueur étant orientée vers le centre du calage (fig. 16). Ces structures ne comportent pas plus de trois assises et sont principalement situées au nord et à l'ouest de la plateforme PL3. D'autres

Fig. 16, p. 298

21. Seules deux assises ont été conservées. Dans le sondage 1000, un réaménagement de ce mur avec l'utilisation de certains des blocs pour constituer un escalier d'accès au Nord ne permet pas d'en percevoir la configuration d'origine.

22. Échantillon 300256 — PKC091014, 1190 ± 30 BP, 770 AD à 900 AD (95 % de probabilité) ; 780 AD à 890 AD (68 % de probabilité).

23. Certaines assises de briques comme de dallage ayant pu être visibles, nous pensons que ce sont ces dépressions que Boulbet interprète comme les « petits bassins à margelle de briques » (Boulbet et Dagens 1973, 41).

Fig. 14. Mur périphérique externe nord (phase 2) avec ajout des murs périphériques est (phase 3), extension du bâtiment de la plateforme PL2 vers le Nord, sondage 9000, vue du Nord-Ouest

Fig. 15. Absence de dallage entre le mur périphérique nord (bâtiment, phase 2) et le mur périphérique nord (bâtiment, phase 3), extension du bâtiment de la plateforme PL2 vers le Nord, sondage 1000, vue du Sud

ont probablement été détruites ou remblayées et nous ne pouvons distinguer le plan d'un bâtiment dans les vestiges repérés. Dans la partie nord de la plateforme PL3, et principalement au niveau des bords nord et sud du rehaussement correspondant à l'extension du bâtiment de la phase précédente, des alignements de briques de réemploi ont été disposés de champ pour maintenir ce talus. L'agencement de ces structures correspondant à la topographie de surface de la plateforme PL3, celles-ci sont associées à cette phase.

Si ces vestiges de réutilisation sont assurément postérieurs à l'aménagement de la plateforme PL3, le pillage par arrachements de certains des murs de briques,

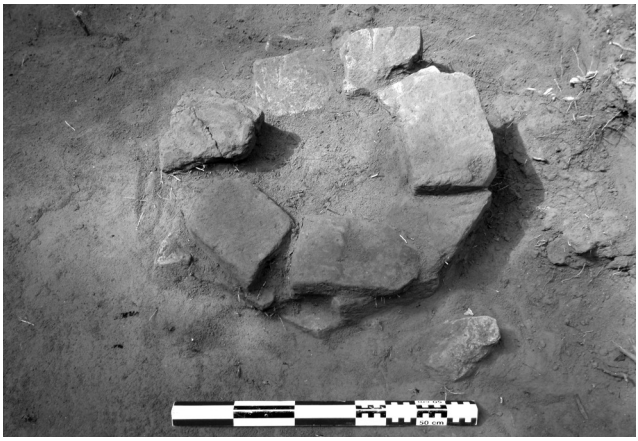

Fig. 16. Calage de poteaux, phase 4, plateforme PL3, sondage 5000

notamment les murs centraux du bâtiment, a eu lieu avant la construction de cette dernière. Ce même bâtiment a également souffert des réemplois de briques de la phase 4.

Phase 5. Pillages et occupations récentes

La plateforme PL3 comporte des fosses de pillage récentes, notamment au nord de l'escalier d'accès au bâtiment principal et en son centre, où les deux dallages superposés ont été perforés par un creusement (fig. 2 et 5). Rappelons enfin les aménagements récents et notamment la présence de quatre blocs de latérite formant un rectangle au sol ayant pu servir de fondation pour les poteaux de la paillote de Tep Mey.

Fig. 2 et 5, p. 282 et 290

La zone centrale-sud : les plateformes PL1 et intermédiaire, le talus de la plateforme PL2

La plateforme au centre-sud du site (PL1) est localisée à l'est de la plateforme PL2 (fig. 1, 3 et 41). Elles sont séparées par une plateforme intermédiaire formant un « U », sur les côtés nord, est et ouest de la plateforme PL1. Les bords nord et ouest de cette plateforme sont mieux marqués que ses bords sud et est. Les sondages (SD 11000 à 21000, ouverts en 2010) ont donc été majoritairement orientés dans cette zone et sur l'axe est-ouest, de façon à recouper perpendiculairement les différents éléments repérés en surface. Cette seconde campagne avait plusieurs objectifs : repérer des niveaux d'occupation et d'éventuelles structures construites, relier ces divers éléments entre eux et tenter de relier la stratigraphie de cet ensemble au bâtiment et à la plateforme expertisée en 2009. Ce dernier point reste encore problématique (cf. supra) mais les sondages ouverts dans cette zone ont permis de définir un premier phasage de cette partie du site.

Fig. 1, 3 et 41, p. 280, 285 et 323

Phases 1 et 2. Constitution des remblais des plateformes, structures construites et niveaux d'occupation

La première phase est marquée par les remblais d'aménagement des plateformes, sur lesquels sont construites les différentes structures de la phase suivante. Celle-ci, a

Fig. 17. Empierrement sous-jacent au talus de la plateforme PL2 (phase 2), sondage 16000, vue de l'Est

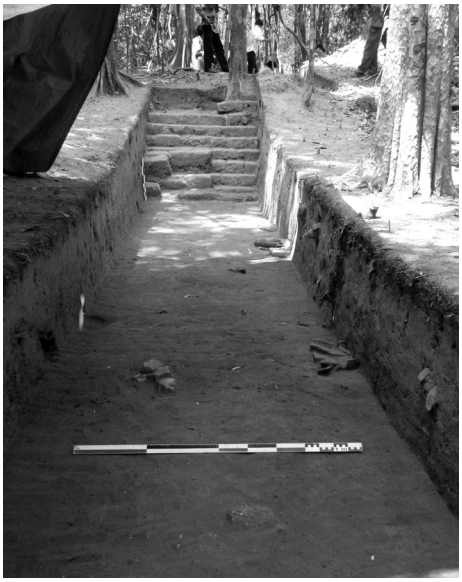

Fig. 18. Gradins de latérite talutant la plateforme PL2 (phase 2) et niveau de tuiles dont certaines complètes, sondage 15000, vue de l'Est

priori consécutive des remblais d'aménagement des plateformes, se caractérise par la construction et l'occupation des structures bâties. Les vestiges associés à cette phase sont ici décrits en partant des structures occidentales et en allant vers les plus orientales.

Bordure orientale de la plateforme centre-ouest

La plateforme centre-ouest (PL2) de Banteay est bordée par une légère surélévation qui suit son pourtour supérieur (fig. 1, 3 et 41). Celle-ci est nettement visible en surface sur ses bords est et nord, mais les données LiDAR permettent de suivre cette surélévation sur l'ensemble de son pourtour, soit un carré de 200 m de côté. Le sondage 16000 a permis de trancher ce cordon perpendiculairement. Celui-ci est constitué d'une simple surélévation de sédiments avec un empierrement sous-jacent composé de petits moellons de grès, d'environ 30 cm de large et orienté est-ouest (16005, fig. 17). Rappelons qu'il nous manque ici le lien stratigraphique avec le bâtiment en brique de la plateforme PL2.

Néanmoins, ce sondage a permis de déterminer que dans l'axe du bâtiment, la plateforme PL2 est maintenue sur son côté oriental par des gradins de latérite, sur neuf assises, soit une hauteur de 1,3 m (15018 ; fig. 18). Plus au Nord, cette plateforme n'était pas bordée de gradins de blocs de latérite mais d'un remblai très compact de graviers de latérite (sondage 17000). Un trou de poteau dans ce remblai suggère qu'un bâtiment en bois couvrait cette zone.

Fig. 19. Gradins de latérite talutant le bord ouest de la plateforme intermédiaire (phase 2) et niveau d'éclat de grès en radier, sondage 15000, vue de l'Ouest

Fig. 20. Niveau supérieur de la plateforme intermédiaire (phase 2) avec niveau de tuiles, sondage 15000, vue de l'Est

Un espace intermédiaire en creux entre la plateforme centre-ouest et la zone centre-sud de Banteay

Fig. 18, p. 299

Les gradins (15018 ; fig. 18) de la plateforme PL2 font face à d'autres gradins de latérite (15020, fig. 19), maintenant la plateforme intermédiaire. Entre ces deux structures se trouve une dépression orientée comme ces deux plateformes sur l'axe nord-sud. Cet espace mesure 9 m de large et se développe sur une longueur de 170 m, depuis la digue au nord de la PL2, jusque dans l'axe de la digue interne sud (fig. 1, 3 et 41).

Fig. 1, 3 et 41, p. 280, 285 et 323

Une plateforme intermédiaire

Le remblai interne de la plateforme intermédiaire est donc retenu sur son côté ouest par des gradins en latérite, d'au moins quatre assises, construits sur un lit d'éclats de grès gris (fig. 19). Comme la dépression à l'Ouest, cette plateforme est orientée sur l'axe nord-sud. Le niveau de sol repéré en surface, comportant quelques fragments de tuiles (fig. 20), et la présence d'un trou de poteau (15040) immédiatement à l'est des

Fig. 21. Gradins de latérite talutant le bord ouest de la plateforme intermédiaire et trou de poteau (phase 2), sondage 15000

Fig. 22. Trottoir de brique marquant le bord supérieur est de la plateforme intermédiaire au second plan et caniveau de latérite au premier plan, trous de poteaux (phase 2), sondage 21000, vue de l'Est

Fig. 23. Trottoir de brique marquant le bord supérieur est de la plateforme intermédiaire au second plan et caniveau de latérite au premier plan (phase 2), sondage 19000, vue de l'Est

gradins témoignent de la présence d'un bâtiment (cf. infra ; fig. 21). Cette plateforme, d'une quinzaine de mètres de large, est retenue sur son côté oriental par une autre structure construite. Elle forme un angle droit et se poursuit clairement vers l'Est, au nord de la plateforme centre-sud PL1, puis après un autre angle droit vers le Sud.

Les structures maçonnées

Un muret de briques disposées en gradins sert de talus au bord oriental de cette plateforme intermédiaire. Il est associé à un dallage de briques relativement étroit

Fig. 24. Trous de poteaux percés dans le trottoir de brique marquant le bord supérieur est de la plateforme intermédiaire, au second plan : caniveau de latérite (phase 2), sondage 15000, vue de l'Ouest

Fig. 25. Trottoir de brique marquant le bord supérieur est de la plateforme intermédiaire (phase 2) et trous de poteaux, sondage 13000, vue du Sud

(0,70 m de moyenne) que nous interprétons comme un trottoir en partie supérieure (absent toutefois au sondage 15000) et un caniveau de latérite parallèle, en contrebas.

Ce muret et ce trottoir ont été suivis par endroits, grâce à des sondages ponctuels (13000, 15000, 19000, 21000, 27000), sur environ 80 m de long. Le muret, comme le caniveau, voient leur hauteur augmenter à mesure qu'ils se dirigent vers le Nord. Ceux-ci s'adaptent ainsi à la topographie générale du site, tout en conservant à la partie supérieure du trottoir un niveau plan. Ce muret/trottoir ne comporte ainsi que deux assises au sondage 27000 au Sud, deux assises au sondage 21000, (fig. 22), puis trois au sondage 19000 (fig. 23) et enfin six au sondage 15000 (fig. 24). Plus au Nord

Fig. 22 et 23, p. 301

Fig. 26. Trottoir de brique marquant le bord supérieur est de la plateforme intermédiaire au second plan et caniveau de latérite au premier plan (phase 2), sondage 13000, vue de l'Est

Fig. 27. Exutoire du caniveau (phase 2) comportant de nombreux fragments de tuiles et de céramiques, sondage 20000, vue du Nord

Fig. 28. Exutoire du caniveau (phase 2), sondage 20000, vue du Nord

(sondage 13000), cette structure semble avoir été perturbée sur son côté oriental. Seules trois assises en sont visibles, puis elle s'interrompt (fig. 25 et 26).

Ce trottoir est recoupé par endroits de trous de poteaux sur sa bordure ouest (trois au sondage 13000 [fig. 25], deux au 15000 [fig. 24], un au 21000 [fig. 22], aucun au sondage 27000), témoignant de l'existence de bâtiments en bois construits sur la plateforme intermédiaire, le long de ces structures maçonnées. On imagine en effet davantage ces constructions couvrir le niveau surélevé de la plateforme intermédiaire, plutôt que les niveaux inférieurs de part et d'autre de celle-ci. Le diamètre de certains des trous de poteaux (environ 50 cm pour 15040, fig. 21) suggère que ce ou

Fig. 21, p. 301

Fig. 29. Second trottoir, parallèle au caniveau et trou de poteau (phase 2), sondage 21000, vue de l'Est

Fig. 30. Second trottoir, parallèle au caniveau (phase 2), sondage 13000, vue de l'Est

ces bâtiments devaient être de grandes dimensions. Les quelques tuiles complètes retrouvées dans la dépression à l'ouest de la plateforme intermédiaire pourraient provenir de leur couverture (fig. 18).

Fig. 18, p. 299

La présence de ce trottoir n'est pas avérée avec certitude plus au Sud (sondage 29000) car les éléments retrouvés à une altitude équivalente semblent être le résultat d'un réaménagement plus tardif [24].

Le caniveau, situé immédiatement en contrebas et parallèlement à ce trottoir, présente un pendage vers le Nord. Il a également été suivi de façon discontinue sur une longueur de 115 m et du Nord au Sud grâce aux sondages 20000, 18000, 13000, 15000, 19000, 21000, 27000 (fig. 26, 24, 23, 22, 27 et 28). Son fond est constitué par une rangée de blocs de latérite et/ou d'une couche de petits fragments de blocs du même matériau, très compacts. La hauteur de ses bords et, dès lors, sa profondeur, augmentent à mesure qu'il se dirige vers le Nord. Ses bords sont ainsi composés d'une (bord ouest) ou deux assises (bord est) aux sondages 27000, de deux petites assises au sondage 21000 (fig. 22), d'une seule assise au sondage 19000 (fig. 23) et de deux assises de plus gros blocs de latérite aux sondages 13000, 15000 et 18000 (fig. 26 et 24). Ces blocs sont partiellement recoupés par deux trous de poteaux au sondage 21000

Fig. 22, 23 et 24, p. 301 et 302 ; fig. 26, 27 et 28, p. 303

24. D'autres vestiges de briques (29007) sont situés environ 40 cm plus bas sous cette structure (29004) mais ils n'ont pu être clairement interprétés. Ils sont recouverts par la couche 29005, comportant des fragments de tuiles et servant de support à 29004.

Fig. 31. Niveau de fragment de tuiles (phase 3) et foyer, PL1, sondage 12000, vue du Sud

(fig. 22) qui indiquent peut-être qu'au moins une partie de ce caniveau se trouvait sous un bâtiment. En revanche, aucun élément ne révèle si ce caniveau était fermé en partie supérieure. Il présente un exutoire (SD 20000) dont les murets atteignent une hauteur conservée de 1,20 m, une largeur interne maximale à son extrémité de 0,90 m et des redents ordonnancés en gradins (fig. 27 et 28).

Il ne semble pas exister plus au Nord, au-delà de l'exutoire, d'aménagements particuliers destinés à recueillir les eaux de ce drain. Cette structure témoigne toutefois de l'ingéniosité des constructeurs et de leur bonne connaissance du site, s'adaptant à la pente générale allant du Sud vers le Nord.

Ce caniveau contenait de nombreux fragments de tuiles (SD 15000, 18000, 19000, 20000 [fig. 27], en moindre mesure au 21000 et 27000) et la majorité des fragments de céramique issus des sondages ouverts dans cette partie du site. Cette indication, comme la présence de trous de poteaux qui le recoupent (SD 21000, fig. 22), ou plus généralement ceux qui recoupent le muret/trottoir parallèle, indiquent bien que ces structures longeaient une série de toitures. Les niveaux d'occupation qui leur étaient adjacents, à l'Est et à l'Ouest, sur la plateforme intermédiaire, abondent également dans ce sens.

À 2,50 m à l'est du caniveau, un autre trottoir de 1,60 m de large, comportant au moins quatre assises de briques, présente la même orientation sur l'axe nord-sud. Il a été suivi par intervalle grâce aux sondages, sur une longueur de 70 m (fig. 29 et 30). Son niveau supérieur correspond au niveau supérieur des blocs de latérite bordant le caniveau et au niveau supérieur du trottoir à l'Ouest (27000). Nous n'avons repéré qu'un seul trou de poteau perçant ce trottoir (SD 21000, double ? ; fig. 29). Son assise supérieure, dont les briques sont presque systématiquement orientées sur l'axe est-ouest au sondage 13000, est bordée de part et d'autre d'une rangée de briques disposées en sens opposé. Aux sondages 15000 et 27000, la disposition est rigoureusement inversée. Cela s'explique ici par l'absence d'une assise de briques, leur orientation variant d'une assise à l'autre. Cela est confirmé par le sondage 18000 où

Fig. 32. Niveau de fragment de tuiles, PL1, (phase 3) sondage 13000, vue de l'Ouest

les niveaux d'assises visibles présentent des orientations alternées. Seul le sondage 21000 montre un ordonnancement moins rigoureux de briques.

Au Sud, le sondage 29000 n'a révélé ni la présence du caniveau de latérite (ni même sa destruction), ni celle du trottoir oriental. Cela prouve donc que leurs extrémités méridionales se situent entre les sondages 27000 et 29000.

La plateforme centre-sud et son occupation

Sur la plateforme centre-sud de Banteay, à l'est du trottoir et au même niveau altimétrique, on distingue un niveau d'occupation clairement défini par des couches de tessons de céramique, un foyer et une série de fosses charbonneuses[25] (SD 12000, fig. 31). La présence de quelques scories de fer pourrait indiquer également une activité métallurgique proche (cf. note 47).

Fig. 31, p. 305

L'importante quantité de tuiles brisées retrouvée sur ce niveau (SD 12000 [fig. 31], 13000 [fig. 32] et dans une moindre mesure 18000) illustre, sur cette plateforme centre-sud comme pour la plateforme intermédiaire, l'effondrement d'édifices

25. Une analyse radiométrique d'un charbon de bois prélevé dans le foyer indique la date de 1338 ± 20 BP (échantillon NZA 38166 /PKC12019 ; 95 % de probabilité : 650 AD à 693 AD et 750 AD à 763 AD ; 68 % de probabilité : 657 AD à 677 AD), soit la seconde moitié du VIIe siècle et les trois premiers quarts du VIIIe. C'est une date trop haute par rapport à la date supposée de ce complexe et cela constitue un problème inexpliqué à cette date. Il conviendra alors de multiplier les analyses d'échantillons provenant de cette zone.

Fig. 33. Mur d'un autre bâtiment (?) PL1, (phase 2), sondage 14000, vue de l'Ouest

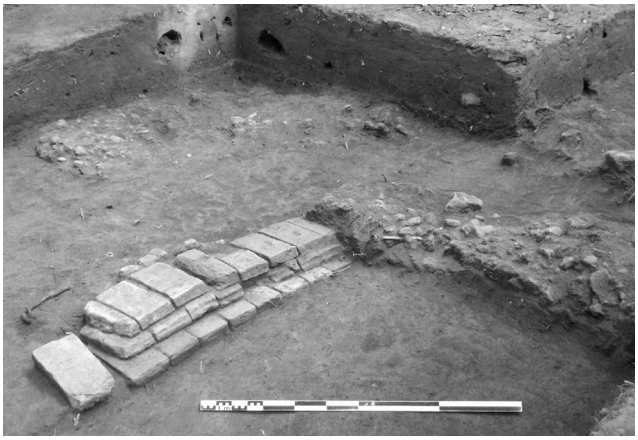

Fig. 34. Niveau de briques recouvrant le mur de la figure 33, PL1 (phase 4), sondage 14000, vue du Nord-Ouest

à couverture de tuiles. En revanche, nous n'avons pu y déceler les traces de trous de poteaux[26] (sondages 12000 et 13000).

Un autre bâtiment en briques sur la plateforme centre-sud ?

Les vestiges d'un mur de briques orienté dans l'axe nord-sud et comportant des moulures sur sa face ouest ont été retrouvés au sud de la plateforme centre-sud de Banteay (PL1, sondage 14000 ; fig. 33). Ce mur a été conservé sur sept assises (14005) pour une largeur d'environ 60 cm. Sa partie supérieure a probablement été démontée et il ne comporte pas de retour formant des angles. Il est donc difficile

26. La nature sableuse du sédiment et son oxydation les rendent extrêmement difficiles à percevoir et il n'existe aucune différence entre les remblais servant d'encaissant à ces trous et leurs comblements postérieurs. Les trous de poteaux de la plateforme intermédiaire n'ont été repérés dans ce contexte uniquement parce qu'ils recoupent des structures construites (trottoir, caniveau, muret, gradins, etc.).

d'interpréter cette structure mais il appartient très probablement à une construction soignée, située légèrement au sud de l'axe de l'escalier est du bâtiment de briques de la plateforme PL2.

Les différents sondages ont montré que ce niveau d'occupation et le trottoir associé appartiennent à la même phase que la plateforme intermédiaire et les structures construites qui lui sont associées (de l'Est vers l'Ouest : le caniveau, les trottoirs et muret de briques en gradins et les gradins de latérite). L'ensemble forme donc un groupe de structures importantes, dont certaines ont pu être mises au jour sur plus de 115 m. Associées à des bâtiments de bois à couverture de tuiles, ces constructions indiquent que la partie centrale de Banteay comportait des aménagements de grande ampleur, liés à une occupation. La taille réduite de nos sondages comparée à l'échelle du site ne nous permet pas de la qualifier avec plus de précision. Toutefois, ils montrent que cette partie du site n'a reçu qu'une seule occupation.

Phase 3. Abandon ou démolition

La plateforme centre-sud PL1, comme la plateforme intermédiaire, ne présente pas d'occupation postérieure. Le niveau de tuiles effondrées suggère une démolition ou un abandon des édifices à couverture de tuiles.

Dans la dépression entre la plateforme PL2 et la plateforme intermédiaire, certaines tuiles ont été retrouvées entières (SD 15000 [fig. 18] et 17000), suggérant ainsi qu'il n'y a pas eu de démolition détruisant les toitures de manière aussi radicale que sur la plateforme centre-sud (PL1 ; fig. 31 et 32) où les tuiles sont nettement plus fragmentées. S'agissait-il alors d'un démontage ? Il semblerait que le niveau de fragmentation des tuiles soit inégal en fonction des zones. Dans le sondage 27000 par exemple, une couche comportant de nombreux fragments de tuiles (27006) vient sceller le niveau correspondant au comblement du caniveau et buter contre les deux trottoirs qui lui sont associés.

Fig. 18, p. 299

Fig. 31 et 32, p. 305 et 306

Une datation radiocarbone issue du comblement du caniveau fournit la date de 1253 ± 20 BP[27], soit après calibration, de la fin du VIIIe ou du début du IXe siècle. Cette date est relativement haute pour un abandon du site mais on peut supposer que ce caniveau n'ait pas fonctionné pendant toute l'occupation de Banteay (cf. infra).

Phase 4. Remblai et agrandissement de la plateforme centre-sud PL1

La plateforme centre-sud (PL1) a fait ensuite l'objet d'un remblaiement général sur une épaisseur moyenne de 70 cm et sur une superficie supérieure à cette plate-

27. Échantillon PKC20010/NZA 38263, 1253 ± 20 BP (95 % de probabilité : entre 679 AD et 812 AD dont 94.0 % entre 679 AD et 812 AD et 1.2 % entre 845 AD et 856 AD ; 68 % de probabilité : entre 694 AD et 748 AD, dont 56.0 % entre 694 AD et 748 AD et 12.0 % entre 765 AD et 776 AD).

forme d'origine[28] (fig. 32). Telle qu'elle se présente aujourd'hui, elle a donc subi une importante modification d'altitude et de taille, lui conférant sa physionomie actuelle. Au sud de la plateforme PL1, le mur de briques (SD 14000) a été recouvert par un remblai de sédiment sableux et des fragments de briques, disposé en cordon, orienté sur l'axe est-ouest (fig. 34).

Fig. 34, p. 307

Nous ne pouvons pas encore affirmer si ce remblaiement est immédiatement postérieur à l'abandon et/ou à la démolition des structures caractérisant la phase précédente. Pourtant, ce dernier a nécessité des travaux importants impliquant une main-d'œuvre conséquente. Il pourrait, mais ce n'est encore qu'une hypothèse, être contemporain de la création de la plateforme PL3 (phase 4 pour la plateforme centre-ouest PL2). On retrouve en effet la même configuration sur le bâtiment de briques de la plateforme centre-ouest, enfoui dans une plateforme (PL3) débordant légèrement sur l'emprise du bâtiment.

Ce remblai ne se retrouve pas sur la plateforme centre-ouest (PL2), la plateforme intermédiaire et dans les deux dépressions qui lui sont parallèles. Ces dernières sont comblées par des couches de colluvions provenant des plateformes adjacentes. La plateforme intermédiaire ne présente pas non plus ce remblai mais un faible niveau de sédimentation sur les niveaux d'occupation de la phase précédente. À la différence de la plateforme centre-sud, la topographie de surface actuelle correspond donc dans cette zone aux structures construites sous-jacentes.

Phase 5. D'autres aménagements par Tep Mey ?

Quelques rares blocs de latérite en surface et en réemploi, notamment au bas du talus nord de la plateforme centre-sud de Banteay, pourraient appartenir à une cinquième phase. Ils ne présentent pas d'agencement particulier mais sont issus des niveaux anciens et pourraient témoigner des aménagements de Tep Mey.

Une plateforme bordée de deux dépressions et d'une digue périphérique

Dans le quart nord-est de Banteay, une dépression bien marquée, de plan rectangulaire et orientée est-ouest, a d'abord été interprétée comme un probable bassin (fig. 4). Quelques blocs de latérite se trouvant également dans la pente de cette dépression pouvaient constituer les éléments dégradés de gradins. Au sud de la dépression se distingue clairement une zone plane avec une interruption dans le talus qui pouvait correspondre à un système d'adduction d'eau pour ce bassin.

Fig. 4, p. 287

Les données LiDAR complètent ces observations et indiquent clairement que l'ensemble forme une zone rectangulaire entourée d'une digue et que la surface plane au centre est bordée au Nord par cette dépression, tandis que du côté sud, une haute et courte digue la sépare d'une autre dépression (Fig. 1 et 41).

Fig. 1 et 41, p. 280 et 323

28. On ne saurait expliquer cette épaisseur de sédiment sableux par un seul dépôt éolien et encore moins par la sédimentation due à la décomposition des matériaux organiques. Au Phnom Kulen, on retrouve le même phénomène dans l'enceinte du temple de Thma Dap.

Fig. 35. Trottoir de latérite et niveau de céramique à sa base, sondage 24000, vue du Nord

Fig. 36. Comblement de la tranchée de fondation supportant le trottoir de latérite, sondage 23000, vue de l'Est

Quatre tranchées ont été ouvertes perpendiculairement dans la dépression nord et sur la plateforme au Sud (22000 à 25000), afin de vérifier la présence de ce bassin ; ce type de structure étant propice à « piéger » du matériel archéologique, dans le cas où une zone d'habitat se trouverait à proximité[29]. Ces sondages ont mis au jour un ensemble d'aménagements, comblements et niveaux d'occupation et d'abandon qui caractérisent ce secteur du quart nord-est de Banteay.

Un trottoir de latérite

Une structure, composée de deux rangées parallèles de blocs de latérite disposés à plat, se retrouve avec la même orientation est-ouest (dans les sondages 22000, 24000 [fig. 35] et 25000) au nord et au sud de cette dépression, ainsi qu'à l'Ouest (sondage 23000). Il s'agit donc d'une structure périphérique à la dépression qui marque la transition entre la partie supérieure de cette zone et la dépression elle-même et qui pourrait être interprétée comme un trottoir.

29. Les tranchées 22000 et 23000 sont orientées perpendiculairement à la dépression. La tranchée 22000 a bénéficié d'une extension à mi-pente de la dépression et du côté est, à l'emplacement d'une petite dépression longitudinale orientée nord-sud, interrompant la bordure supérieure méridionale de cette dépression. Les deux autres tranchées (24000 et 25000), de plan carré, ont été ouvertes au sud de la dépression, dans la zone relativement plane et ont fait l'objet d'une extension vers le Nord, de façon à joindre les niveaux archéologiques aux blocs de latérite situés à mi-pente de la dépression.

Ses fondations, dont on n'a pu déterminer si elles ont été creusées directement dans le sol naturel ou dans un remblai stérile, sont constituées par une tranchée creusée dans un second remblai. Le comblement de cette tranchée, dont la largeur diminue en profondeur, est constitué d'une alternance de couches compactes de graviers de latérite, d'argile et de sable (comportant des moellons de latérite et de grès) organisées en lits successifs. La tranchée est scellée au niveau supérieur par les blocs de latérite, disposés à plat et dont l'espace intermédiaire est comblé par la même alternance de couches de graviers de latérite compactés, d'un lit argileux et de moellons de grès disposés en hérisson (fig. 36). La fondation de ce trottoir, tout au moins celui repéré à l'ouest de la dépression, a donc impliqué une mise en œuvre particulièrement importante, similaire à celle des caissons de fondation des temples. Un possible niveau d'occupation dans cette dépression marque l'interface entre les remblais inférieurs et supérieurs, avec de petites fosses charbonneuses au comblement de sable gris et des fragments d'argile rubéfiés mais dont les traces sont ténues et ne se retrouvent que dans l'une des deux tranchées qui recoupe cette dépression (23000).

Le comblement de la dépression

Les couches supérieures de cette dépression, présentant un pendage vers le centre, ne comportent que très peu de matériel céramique. Leur composition ne laisse pas présager la présence d'eau stagnante ; aucun litage de sable, d'argile ou de graviers n'y a été repéré. Seuls les nombreux fragments de tuiles systématiquement retrouvés dans les niveaux de démolitions en partie supérieure du talus de la dépression, au pied du trottoir de latérite, indiquent que cette structure était très probablement recouverte par une galerie couverte qui s'est effondrée dans la dépression. Quelques céramiques retrouvées sous ces niveaux de tuiles correspondent aux rejets des occupations localisées au sud de la dépression et du trottoir (sondage 24000, fig. 35). Nous n'avons pu repérer que de rares trous de poteaux, qui pourraient lui correspondre. Enfin, cette dépression n'est pas parementée de gradins comme initialement supposé mais ceinte de ce seul trottoir.

Il s'agit donc davantage d'un espace en creux, d'une dépression formée par la construction d'une digue périphérique supportant un trottoir, plutôt que d'un véritable bassin.

La zone plane au sud de la dépression

Cette zone a révélé une stratigraphie plus riche et une importante occupation, au Sud et légèrement en contrebas du trottoir de latérite (sondages 22000, 24000 et 25000). L'importance de la stratigraphie n'a pas permis d'atteindre le sol naturel dans ce secteur. Des remblais alternés de couches très chargées en charbons de bois et en céramiques brisées en place ont été interprétés comme des niveaux de rejets d'occupation avec fosses. L'une de ces couches (24020) a livré un petit sceau carré, à pâte fine argileuse, incisé d'une représentation d'un animal de type léonin sur une fleur (lotus fleurissant ?) et d'un motif

Fig. 37. Sceau en argile gravé d'une figure léonine, Reflectance Transformation Imaging (RTI), specular enhancement (Cliché Tom Mc Clintock)

Fig. 38. Mur de latérite et de brique talutant le remblai interne de la digue est-ouest et trou de poteau, sondage 28000, vue du Sud

inférieur plus difficile à identifier (floral ou animal ? ; canard, crabe, tortue ? ; fig. 37). Ce type d'objet est peu représenté dans le monde khmer mais son iconographie renvoie à celle des intailles en pierres semi-précieuses d'Oc Eo[30]. La nature de son support en argile en fait une pièce unique, non répertoriée jusqu'à présent (Malleret 1952, 355-356).

Ces niveaux se développent sur un plan relativement horizontal à l'Ouest (sondage 24000) alors que plus à l'Est (sondages 22000 et 25000), ils présentent un profil de canal, sur une largeur d'environ 7,5 m, et dont l'orientation est parallèle au trottoir. Ici encore, la topographie actuelle de surface, plutôt plane, ne reflète pas cet aménagement ancien. Cette dépression longitudinale a été remblayée par plusieurs niveaux successifs, avec des couches très chargées en céramiques, dont certaines entièrement conservées, pour atteindre un niveau quasi horizontal. Elle longeait donc le trottoir, avant d'avoir été remblayée progressivement.

30. Voir Malleret, 1962, pl. LXX et Malleret 1952. Il faut aussi noter que le fond des incisions comporte encore une matière noirâtre, qui a pu servir à l'impression du motif. De futures analyses nous renseigneront sur sa composition. L'analyse du support réalisée par Christian Fischer (University of California, Los Angeles) révèle que le sceau est en argilite (argile riche en fer). Les informations sur la nature du sceau ont été obtenues grâce à des mesures spectrométriques non invasives, effectuées avec des instruments portables utilisant l'analyse par fluorescence X et par réflectance dans le visible et proche infrarouge. La photographie avec Reflectance Transformation Imaging (RTI) publiée dans cet article a été réalisée par Tom Mc Clintock. Nous remercions ici ces deux contributeurs.

L'ensemble de la céramique présente toutefois des formes et des pâtes anciennes, de type préangkorien *(kendi, fine paste ware)*, montrant une bonne homogénéité avec les ensembles des zones centre-sud et sud-ouest (cf. infra). Cela tend à prouver que ce remblaiement s'est fait sur une période relativement courte et que ce secteur a fait l'objet d'une occupation intense mais brève. Au vu de l'ampleur et des caractéristiques du site, du matériel qui en provient, il s'agit très probablement d'une occupation de type palatial, entre les périodes préangkorienne et angkorienne.

Un élément de datation confirme cette hypothèse avec l'analyse radiocarbone d'un charbon de bois prélevé dans l'une de ces couches (22030) qui fournit la date de 1198 ± 17 BP[31], soit entre le troisième quart du VIIIe siècle et le IXe siècle. Enfin, au sud du trottoir, comme sur son côté nord, un niveau de démolition comprend de nombreux fragments de tuiles. Ces tuiles, comme pour l'ensemble des fragments retrouvés à Banteay se caractérisent par leur taille importante, leur pâte fine et leur absence de glaçure[32] (cf. infra).

Une digue interne au centre-sud

La digue interne sud de Banteay, orientée est-ouest et repérée en prospection avec par endroits en surface des fragments de briques et de blocs de latérite, est clairement visible avec les données LiDAR sur 90 m (fig. 41). Elle a fait l'objet d'un sondage (28000, fig. 3), ouvert perpendiculairement à cette levée de terre, qui a mis au jour des structures maçonnées, de construction soignée, qui talutent de part et d'autre cette levée de terre.

Fig. 41, p. 323
Fig. 3, p. 285

Sur son côté sud, la digue est soutenue par un muret de latérite et de briques (fig. 38). Les premières assises de blocs sont en latérite, construites sur une couche compacte de sable rouge et de graviers, comportant de nombreux petits moellons de grès. Les blocs de latérite présentent un appareillage soigné et deux des assises inférieures sont taillées en biais. Les assises supérieures, en retrait d'environ 60 cm vers le Nord, présentent une moulure. Elle supporte les cinq assises conservées d'un muret de briques dont les trois plus basses comportent également une moulure. Un remaniement de ce muret de briques montre un alignement de briques, parallèle au muret d'origine, mais placé légèrement en retrait vers le Nord. Un trou de poteau et une fosse, au niveau inférieur du muret de latérite, témoignent d'une occupation aux abords de cette digue.

On retrouve un système équivalent sur le bord nord de cette digue avec un muret de trois assises de blocs de latérite, taillés en biais. Il comporte en revanche un dallage de blocs de latérite à ses pieds mais le muret de briques est ici très perturbé :

31. Échantillon NZA 55558/PKC12.22030, 1198 ± 17 BP, 2 sigma : 774 AD à 882 AD (1176 BP à 1068 BP ; 94.4 % de probabilité).

32. L'étude complète de la céramique et des tuiles est en cours. Elle fera l'objet d'une prochaine publication.

seule une assise de blocs de latérite en retrait vers le Sud et une couche de démolition, comportant de nombreuses briques, font état de sa présence.

Le remblai interne de la digue est composé d'une alternance de couches plus ou moins compactes, comportant une proportion variable de graviers de latérite et de sable. Nous n'avons pu repérer de trous de poteaux venant recouper ce remblai. De même, aucun tesson de céramiques ou de tuiles n'a été retrouvé au sommet de cette digue. L'étroitesse de la tranchée (1,50 m) ne nous permet cependant pas d'affirmer que cette levée de terre ne comportait pas de couverture avec poteaux. Seul le trou de poteau au Sud et à la base de cette levée de terre talutée (fig. 38) pourrait correspondre à une structure la protégeant ou couvrant la zone située plus au Sud.

Fig. 38, p. 312

L'angle nord-est de Banteay

Plusieurs éléments indiquaient possiblement la présence d'un chenal d'évacuation des eaux à l'angle nord-est de Banteay notamment l'existence d'une dépression longitudinale, parallèle à la digue et aboutissant à une brèche au nord-est de la levée de terre périphérique (brèche 1). La présence d'un canal, long de 40 m et orienté nord-est–sud-ouest immédiatement à l'est de cette brèche, et la pente générale du terrain suivant cette même orientation sur l'ensemble du site renforcent cette hypothèse (fig. 1 et 41).

Fig. 1 et 41, p. 280 et 323

Cette brèche dans la digue périphérique a fait l'objet d'un sondage (26000), à l'emplacement supposé de ce canal d'évacuation permettant le passage des eaux entre l'intérieur et l'extérieur de Banteay. Malgré la configuration topographique de surface, le sondage n'a pas révélé de couches qui témoigneraient de la circulation, ni même d'une stagnation des eaux à cet emplacement[33]. Nous ne pouvons donc assurer que la brèche et le canal ont pu servir de bassin collecteur et d'exutoire des eaux dans la partie nord du site de Banteay.

Au sommet de la digue périphérique et près de l'angle, un muret orienté sur l'axe nord-sud a été construit mais sa fonction reste encore à préciser (fig. 39). Il est constitué de deux assises de blocs, principalement de latérite mais également de moellons de grès, et est bâti sur un remblai compact de sable brun clair, comprenant des petits blocs de grès.

33. La couche atteinte la plus profonde (26007) est composée de sable orangé, avec quelques graviers et comporte quelques charbons. Elle ne comporte ni graviers en couche, ni argile, ni litage de sable mais est au contraire tout à fait homogène. Elle est recouverte par des colluvions provenant des deux digues (nord et est) de Banteay. Nous n'avons pas pu identifier une limite claire entre ce comblement 26007 et la couche 26005 au-dessus et qui semble également constituer le remblai de la digue est. Elle est également composée d'un sable orange meuble et de petits graviers.

Fig. 39. Muret de blocs latérite et de moellons de grès, sondage 26000, vue du Nord-Ouest

Premières conclusions : le siège du pouvoir civil de la cité de Jayavarman II ?

Un site majeur avec des aménagements importants et denses

Les différents aménagements mis au jour lors des prospections, levés topographiques, sondages ont été confirmés et précisés par les données LiDAR. Ils mettent en évidence l'existence d'une installation insoupçonnée de grande ampleur.

En premier lieu, la taille du site — 615 m × 400 m pour le seul quadrilatère principal — indique qu'il s'agit d'un site majeur par sa taille et sa morphologie, non seulement par rapport aux autres sites, mais également à l'échelle du Phnom Kulen. La forte concentration de levées de terres, de talus et de plateformes suggère l'exécution de travaux de terrassement considérables.

Systématiquement orientées sur les axes nord-sud ou est-ouest, ces structures se répartissent sur la quasi-totalité du site, en quatre grandes zones, circonscrites par les levées de terre périphériques (fig. 41).

La partie occidentale de Banteay présente un ensemble de levées de terre internes très rapprochées, localisées à l'ouest et au nord de la plateforme PL2. Entre cette plateforme et la digue orientale de Banteay, cinq levées de terre sont donc orientées du Nord au Sud, tandis qu'au nord de cette plateforme, on distingue nettement quatre levées de terre. Une cinquième digue, parallèle à la digue nord de Banteay est perceptible sur une plus courte longueur (180 m) ainsi qu'une plateforme orientée sur l'axe est-ouest et de 70 m × 30 m, à environ 90 m de l'angle nord-ouest du site et juste au nord d'un ensemble de gros rochers. Elle semble comporter dans son axe oriental une autre digue avec quelques blocs de latérite en surface. La plateforme PL2

et le bâtiment qui la surmonte (cf. supra, sondages 1000 à 10000) semblent donc avoir présidé à l'ordonnancement des levées de terre dans la partie occidentale du site.

La partie centrale s'organise dans sa moitié sud autour la plateforme PL1, entourée d'une plateforme intermédiaire ou levée de terre périphérique (sondages 11000 à 21000 puis 27000 et 29000). Ses côtés sud et est sont toutefois moins marqués qu'au Nord et à l'Ouest. Au sud de cet ensemble, deux levées de terre orientées sur l'axe est-ouest comblent l'espace restant entre la plateforme intermédiaire et la digue sud de Banteay. La plus méridionale correspond à celle expertisée avec le sondage 28000 (cf. supra). Au nord de la plateforme PL1 et légèrement désaxé vers l'Est, un ensemble rectangulaire se raccorde à la plateforme intermédiaire de la plateforme PL1 par une digue périphérique plus étroite. Il se matérialise du Nord au Sud par une dépression, puis une zone plane et enfin une courte mais haute levée de terre, suivie d'une seconde dépression. La partie nord de cette zone correspond au trottoir de latérite, à la dépression et à la zone plane diagnostiquée (22000 à 25000, cf. supra). Entre cet ensemble et la digue nord du site se développe une partie relativement plane.

Le tiers oriental de Banteay peut se subdiviser en deux parties distinctes : au Sud une large zone plane, uniquement marquée par une petite levée de terre située dans l'axe du bâtiment de la plateforme PL2 et une plateforme au Sud (d'environ 77 m × 33 m) ; et du côté nord, une succession de six ou sept levées de terre, orientées dans l'axe est-ouest.

Enfin l' « excroissance », localisée au sud-est de Banteay et qui forme le plus petit des deux quadrilatères (220 m × 120 m), comporte plusieurs structures internes. À l'Est, se situe un ensemble de digues (cruciformes ?), localisées à 20 m de la digue orientale et comportant une éventuelle chaussée qui en marquerait l'axe. À l'Ouest, une surface plane est bien repérable, avec une surélévation centrale. On ne peut, faute de sondages complémentaires, préciser pour le moment la chronologie relative entre ces deux quadrilatères mais il semble clair qu'ils ne participent pas de la même phase d'aménagement : le plus petit a pu venir recouper le plus grand ou le plus grand a pu se raccorder au plus petit. Les jonctions entre ces deux structures ne nous renseignent pas sur ce point puisque du côté nord, les digues des grands et petits quadrilatères sont connectées alors qu'au Sud, elles sont séparées par la brèche 3.

D'une manière générale, ces structures organisées prenaient en compte deux constantes. D'une part, une hiérarchisation des espaces régissait l'agencement des plateformes plus élevées. Elles comportaient notamment un bâtiment de briques et des structures bâties importantes et étaient entourées de multiples levées de terre, notamment au centre-ouest et centre-sud de Banteay. Par ailleurs, les bâtisseurs se sont adaptés avec ingéniosité à la topographie naturelle du terrain sur lequel ils s'implantaient. Les plateformes montrent ainsi un talus nord plus élevé que leur équivalent au Sud, s'adaptant à la pente générale du terrain dans lequel est inscrit le site. Ils ont ainsi créé de vastes zones planes, propices à une installation. Le système de gestion des eaux aménagé avec des structures bâties (caniveau) ou non (dépression

interne au pied de la levée de terre périphérique nord, cf. supra) a été semble-t-il conçu pour diriger ce flux vers le Nord. Une incertitude demeure toutefois quant à son fonctionnement et par conséquent à sa réelle efficacité.

La densité relativement faible du niveau d'occupation repéré sur la plateforme centre-sud suggère des aménagements répartis sur une large superficie mais les quelques tranchées ouvertes ne suffisent toutefois pas à elles seules à le confirmer. L'ampleur des vestiges repérés à ce jour comme la taille du site indiquent cependant que cet ensemble a pu accueillir une population importante, dont la zone d'habitat la plus dense reste encore à trouver. Le foyer et les quelques scories métalliques retrouvés sur la plateforme centre-sud PL1, bien qu'ils témoignent d'une activité « domestique », restent à ce stade trop anecdotiques à l'échelle du site pour caractériser cette zone. Les prospections réalisées dans les différentes parties du site ne permettent pas encore de déceler la présence d'autres zones habitées. Aucun tesson de céramique ou de tuile n'a été repéré en surface. Quelques amas de briques et des blocs de latérite pourraient en témoigner mais cette indication ne peut être suffisante pour indiquer la présence d'une occupation et de constructions. Il faut prendre en compte la sédimentation naturelle et d'éventuels remblaiements postérieurs pouvant masquer ces vestiges et ces niveaux. C'est précisément le cas des plateformes PL1, PL2 et PL3, où aucun tesson n'était visible en surface avant l'ouverture des sondages.

Les structures construites (gradins, trottoirs, caniveaux, murets, etc.) et les vestiges des bâtiments en bois à couvertures de tuiles, mis au jour entre la plateforme centre-ouest (PL2) et la plateforme centre-sud (PL1), ainsi que le niveau d'occupation qui lui est associé, constituent les témoignages inédits d'une installation importante au sein de ce vaste complexe, sans équivalent au Phnom Kulen. Ces vestiges bâtis semblent structurer et délimiter des espaces dont les fonctions pourraient être différentes : espaces de circulation, zones d'écoulement des eaux, surfaces dédiées à une occupation.

Enfin, notons que si la fonction de certains de ces aménagements (levées de terre, plateformes et dépressions) a pu être précisée lorsque ces structures ont fait l'objet de sondages, il reste néanmoins difficile pour le moment d'interpréter le plan d'ensemble et d'y associer des usages particuliers. Seule la poursuite des opérations — levés topographiques et sondages — pourra permettre de déterminer plus précisément leur fonction et permettre une interprétation plus générale. Il est toutefois concevable à ce stade de l'étude d'avancer l'interprétation la plus plausible du site, celle du palais royal.

Des constructions et du matériel archéologique remarquables

L'ampleur, l'originalité et la qualité des vestiges mises au jour révèlent qu'il s'agit d'un complexe civil et probablement d'un ensemble palatial, plutôt que religieux. La configuration générale de Banteay et l'absence de temple en son sein renforcent ce constat.

La localisation du bâtiment de briques sur l'une des plus hautes plateformes, face au quadrilatère sud-est, lui confère une importance indéniable au sein de cet ensemble monumental inédit. Son plan carré et atypique ainsi que le soin apporté à sa construction indiquent qu'il a eu un usage spécifique. Si celui-ci reste encore à déterminer, ce bâtiment constitue l'un des exemples les plus originaux en matière d'architecture civile et palatiale du Cambodge ancien.

La céramique provenant des différentes zones expertisées à Banteay forme un corpus homogène[34]. L'ensemble, soit un total de 8 057 tessons, présente une très large majorité de terres cuites (7 815 tessons, soit 97 %) dont une partie à usage culinaire, une part beaucoup moins importante de *fine paste ware* (235 tessons, soit 2,9 %) et une part minime de céramiques d'importation chinoise[35] (7 tessons, soit 0,1 %).

Sur l'ensemble des sondages, il faut souligner l'absence totale de céramique grésée, ce qui, pour un tel site, est particulièrement notable. On imagine en effet qu'un ensemble de cette ampleur accueille la céramique la plus prestigieuse et la plus évoluée. Il faut très probablement expliquer cette absence par le simple fait que la technologie de la céramique grésée n'existait pas encore à l'époque de l'occupation du site.

La prédominance de la terre cuite, combinée à l'emploi de céramiques de type *fine paste ware* et aux *kendi*, rappelle la tendance retrouvée dans les premières phases d'occupation de Bakong (Pottier *et al.* 2009). La très faible proportion de matériel d'importation est plus surprenante bien qu'il soit tout de même représenté par un fragment de verre provenant probablement du Moyen-Orient[36] (fig. 40). Il a été retrouvé dans les niveaux d'occupation associés au bâtiment de briques et n'est pas sans évoquer un contexte privilégié.

---

34. L'étude du corpus céramique de Banteay a été réalisée par Armand Desbat (CNRS) et Hong Raneth du programme CerAngkor.

35. Seuls sept tessons de grès, non glaçurés, ont été retrouvés (PKC09 4022.3, 5016 et PKC10 15025.5, 15028.1, 15031.14, 20011.3, 20017.5). Il s'agirait d'une production chinoise du Changsha ou du Guandong. L'exportation du type Changsha (du Hunan) « semble se tarir au-delà de la première moitié du IXe siècle » tandis que les productions du Guangdong « recouvrent le IXe siècle mais se poursuivent aussi ultérieurement » (Pottier *et al.* 2009, 14).

36. Ce fragment de verre (PKC09 4029) a été analysé par Mlle Song Sophy (doctorante EHESS, CNRS-Lasema, URM 8170) à l'Institut de recherche sur les archéo-matériaux (Iramat) du Centre de recherche en physique appliquée à l'archéologie (UMR 5060, CNRS). Pour cet échantillon, l'analyse de type LA-ICP-MS met en évidence l'utilisation d'un verre alumineux avec une décoration peinte d'oxyde naturel de cuivre (cuprite). Un fragment à la composition chimique similaire, analysé dans le même laboratoire, provient du site côtier de Laem Pho (district de Chaiya, province de Surat Thani, Thaïlande) dont la datation est attribuée au IXe siècle (Boonyarat Chaysuwan, Fine Art Department, Phuket). Leurs couleurs, épaisseurs et décors sont également similaires. Nous devons ces remarques à Mlle Song Sophy que nous remercions (Song 2010). Voir également Pongpanich 2552, 126.

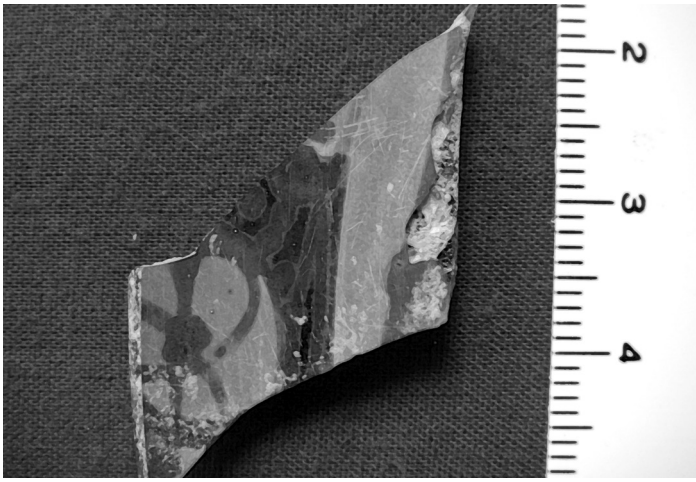

Fig. 40. Fragment de verre peint du Moyen-Orient, PKC09 4029 (Cliché A. Beuken)

Les formes de *kendi*, de jarres à bords carénés et de bassins ou bols, fortement représentées, sont également caractéristiques de la période préangkorienne et confirment une occupation relativement précoce du site. Sont aussi présentes de petites lampes comportant des traces de feu à l'intérieur. Ce type de matériel n'a pas été retrouvé sur les autres sites fouillés du massif, à l'exception des premiers niveaux d'occupation du Prasat Damrei Krap. Les bouteilles et marmites sont également fortement présentes, alors que l'on retrouve quelques exemples de céramiques à pâte noire et dégraissant de paddy[37].

Éléments de datation

L'homogénéité de l'ensemble des céramiques, les séquences stratigraphiques comme les datations radiométriques indiquent une occupation relativement limitée dans le temps. En cela, Banteay se distingue des autres sites et notamment des temples en brique du Phnom Kulen et du temple-montagne, où les datations disponibles et l'étude de la céramique montrent une occupation plus longue, jusqu'au milieu de la période angkorienne (Xe et XIe siècle ; Chevance 2011). Cela conforte l'hypothèse d'un site exclusivement occupé par le pouvoir royal, lors d'un séjour assez bref sur le

37. Les tuiles, très nombreuses notamment sur la plateforme centrale PL1 et aux abords de la plateforme intermédiaire, sont encore à l'étude et feront l'objet d'une publication spécifique. Pour les ensembles de céramique et leurs raccords au phasage stratigraphique, si le corpus apparaît homogène, il reste encore à préciser si la céramique liée à l'agrandissement du bâtiment de brique vers le Nord se distingue de celle associée à sa partie originelle. Cette même vérification s'impose pour la céramique attachée à l'occupation de ce bâtiment et celle retrouvée dans les niveaux d'occupation de la plateforme centre-sud PL1 ou des niveaux repérés aux abords de la dépression au nord-est de Banteay (sondages 24000 et 25000).

massif. De plus, le plan d'ensemble, à l'exception peut-être de la structure quadrangulaire sud-est, ne semble pas avoir fait l'objet de modifications qui suggéreraient une longue succession d'occupations.

Les analyses radiométriques d'un échantillon de charbon provenant du remblai sous-jacent au bâtiment de briques indiquent que ce site a pu être aménagé entre la fin du VIIe et la fin du IXe siècle[38]. Il est toutefois plus probable qu'il a été construit au cours du VIIIe siècle ou durant la première moitié du IXe siècle. Le bâtiment de briques aurait été abandonné avant la fin du IXe siècle, après son agrandissement vers le Nord[39].

Deux autres datations fournissent des résultats légèrement plus anciens que ceux escomptés mais ils pourraient être le résultat d'analyses sur des prélèvements de charbon en position secondaire[40]. Un troisième échantillon provenant des couches issues de la zone expertisée au Nord-Est indique que l'abandon de cette zone a eu lieu entre le troisième quart du VIIIe siècle et le IXe siècle[41].

Les sondages ont montré que deux des zones expertisées (PL2 et PL1) ont fait l'objet d'un remblaiement postérieur à leur occupation. Le bâtiment de briques a été recouvert par une plateforme de sédiment, débordant sur son emprise (PL3), qui sera occupée en surface. La plateforme centre-sud remblayée sur une épaisseur plus importante, n'a au contraire pas révélé d'occupation en surface, hormis l'occupation récente. La zone intermédiaire n'a pas été remblayée et a été laissée en l'état après son abandon. Nous ne pouvons encore expliquer les raisons de tels remblais mais leur superposition légèrement débordante des structures sous-jacentes n'est pas anodine. Elle pourrait être liée à la volonté des derniers occupants de remblayer les structures bâties avant l'abandon du site.

Notons qu'à l'échelle du site, les tranchées ouvertes jusqu'à présent sont de taille très limitée. Elles sont loin de nous apporter une vision d'ensemble des aménagements et de nous permettre de qualifier plus précisément ces occupations. Seule la poursuite des opérations archéologiques, et notamment l'ouverture de sondages, pourra apporter d'autres éléments de datation pour les phases d'occupation et d'abandon de Banteay. Ces nouvelles recherches devraient également permettre de qualifier les différentes structures repérées en surface et de situer les zones à forte concentration d'habitat. D'autres datations issues des analyses radiométriques viendront compléter

38. PKC09 4048 300257 = 1240 ± 30 BP = 680 AD à 880 AD (95 % probabilité) ; 710 AD à 750 AD et 760 AD à 780 AD (68 % probabilité).

39. PKC09 1014 300256 = 1190 ± 30 BP, 770 AD à 900 AD (95 % probabilité) ; 780 AD à 890 AD (68 % probabilité).

40. PKC 12019 NZA 38166-R32844/18 correspond au foyer prélevé dans la plateforme centre-sud qui indique la date de 1338 ± 20 BP (95 % probabilité : 650 AD à 693 AD et 750 AD à 763 AD ; 68 % probabilité : 657 AD à 677 AD). PKC 20010/NZA 38263-R32844/17 correspond au comblement du caniveau et indique la date de 1253 ± 20 BP (95 % probabilité : 679 AD à 812 AD et 845 AD à 856 AD ; 68 % probabilité : 694 AD à 748 AD et 765 AD et 776 AD).

41. PKC12 22030 NZA 55558-R40417/5 = 1198 ± 17 BP = 774 AD à 882 AD.

ces premiers résultats, en particulier pour les niveaux d'occupation des plateformes et bâtiment et leur phase de remblaiement. Toutefois, l'existence d'un palier dans les courbes de calibration entre les dates de 700 AD et 870 AD limite considérablement la précision de ces résultats.

Il existe d'ores et déjà de fortes présomptions pour identifier Banteay comme siège civil de la capitale de Jayavarman II. Outre les premières datations radiométriques qui correspondent à son règne, mais qui restent à préciser, un tel site ne peut supposer qu'un pouvoir royal puissant et une population importante. Il en est d'ailleurs de même pour le temple-montagne de Rong Chen (Chevance et Sakhoeun, à paraître). Le site de Banteay renvoie alors immanquablement aux sources épigraphiques et notamment l'inscription K. 235 de Sdok Kak Thom (1052 AD), précisant que Jayavarman II a régné à Mahendraparvata (Cœdès et Dupont 1943-1946, Jacques 1972, Sak-Humphrey 2005).

Comparaison avec d'autres palais royaux

Banteay s'insère dans l'histoire des aménagements khmers de grande ampleur et s'inscrit plus particulièrement dans la lignée des sites de plan rectangulaire, reconnus comme des palais royaux. Ces sites étant peu nombreux et n'ayant que rarement fait l'objet d'opérations archéologiques, il était encore difficile jusqu'à récemment de définir les règles d'aménagements de ce type d'installations[42].

Unique palais royal identifié en tant que tel, celui de Yaśodharapura à Angkor Thom a naturellement fait l'objet de plusieurs études. Bernard-Philippe Groslier dans les années 1950[43] puis Jacques Gaucher (Gaucher 2004, 2013) y ont conduit plusieurs fouilles dans le but d'y préciser le phasage archéologique. Claude Jacques s'était attaché à identifier l'emplacement des palais de Yaśovarman Ier à Sūryavarman Ier en confrontant données épigraphiques et vestiges archéologiques (Jacques 1978, 297-304).

Plus récemment, la reprise des travaux de cartographie à Angkor a permis de mettre en évidence cet élément comme une structure à part entière d'un urbanisme angkorien ouvert et à cette occasion, une première typologie des palais royaux de la région angkorienne a été établie (Pottier 1999, 160-1, 193-196, 202-206). Les derniers travaux de cartographie, de prospections et de fouilles archéologiques sur les sites analogues de Roluos et de Koh Ker nous autorisent aussi quelques comparaisons avec Prei Monti (fin VIIe ou VIIIe siècle) à Hariharālaya, Andong Preng à Koh Ker (début du Xe siècle).

---

42. Il faut également tenir compte des modifications et des ajouts qui en perturbent aujourd'hui le plan d'origine. C'est le cas par exemple du temple situé dans la moitié orientale de l'enceinte de Prei Monti, attribué à Indravarman Ier ou encore du Phimeanakas au palais royal d'Angkor Thom.

43. Cf. « Présentation », notamment supra p. 154-158 et 162-168 ; et « Rapport de fouilles… », supra p. 175-210.

Le site de Prei Monti est le mieux documenté à ce jour grâce aux recherches entreprises par Christophe Pottier depuis 2007. Cet espace quadrangulaire est ceint d'une douve de 800 m × 530 m[44]. S'il se différencie par une taille supérieure, le site de Prei Monti montre aussi une hiérarchisation des espaces avec en son centre une grande plateforme, de 230 m × 400 m, et un bassin dans sa partie nord. Notons également la présence de bâtiments à couverture de tuiles mis au jour aux abords des plateformes centrales. Les différents sondages à Banteay comme à Prei Monti ont révélé un drain de latérite orienté nord-sud, situé en contrebas et à l'est de la plateforme centrale du site (Pottier *et al.* 2007, 14). Ces structures communes ne permettent pas encore de déterminer si elles constituent une « règle » à l'établissement d'un palais royal. Toutefois, et comme c'est aussi le cas à Banteay,

> les sondages ont révélé une remarquable structuration d'un espace dont témoignent une organisation et une hiérarchisation des sols. Localisés en des points topographiques caractéristiques, les vestiges d'architectures séculières mis au jour présentent des procédés constructifs et des échelles que l'on n'a pour l'instant jamais rencontrés dans des situations domestiques communes. Ils suggèrent donc fortement la présence d'un contexte palatial. (Pottier *et al.* 2007, 20)

À la différence de Banteay, Prei Montei présente toutefois une très forte proportion de céramiques importées de Chine et du Moyen-Orient (Pottier *et al.* 2012). Ce fait pourrait indiquer des échanges plus importants lors de l'occupation de ce palais[45].

Repéré par Christophe Pottier grâce aux photographies aériennes à « 800 m au sud, légèrement ouest, de Pre Rup et à l'est du Trapeang Khmoch CP396 », un autre site présentait quelques similarités. Il a donc été proposé comme un potentiel palais royal de la capitale de Rajendravarman II à Angkor, notamment en raison des dimensions de la zone qui « s'inscrit dans une surface rectangulaire de 500 x 430 m, légèrement surélevée par rapport aux terres avoisinantes » (Pottier 1999, 182). Des fouilles sauvages révélaient également de nombreux éléments de couverture, suggérant la présence de bâtiments en bois, sur un terre-plein situé dans la moitié orientale du site. Les récentes données LiDAR ne confirment pas clairement la présence de structures dans cette zone et cette hypothèse ne semble plus être à retenir[46].

L'établissement d'une nouvelle carte archéologique de Koh Ker par Damian Evans permet également une comparaison avec le site pressenti du palais royal. Le

44. Ces chiffres indiquent les dimensions extérieures. En excluant les douves, le site mesure 730 m × 450 m.

45. À Prei Monti, ces importations représentent 20 % de la céramique issue du sondage 5000 (Pottier *et al.* 2007, 19) localisé dans la partie nord-est du site. Rappelons qu'à Banteay, seul sept tessons de céramique importée de Chine et un fragment de verre du Moyen-Orient, issu des abords du bâtiment de brique, illustrent ce phénomène.

46. Cf. « Présentation », supra p. 166, note 35.

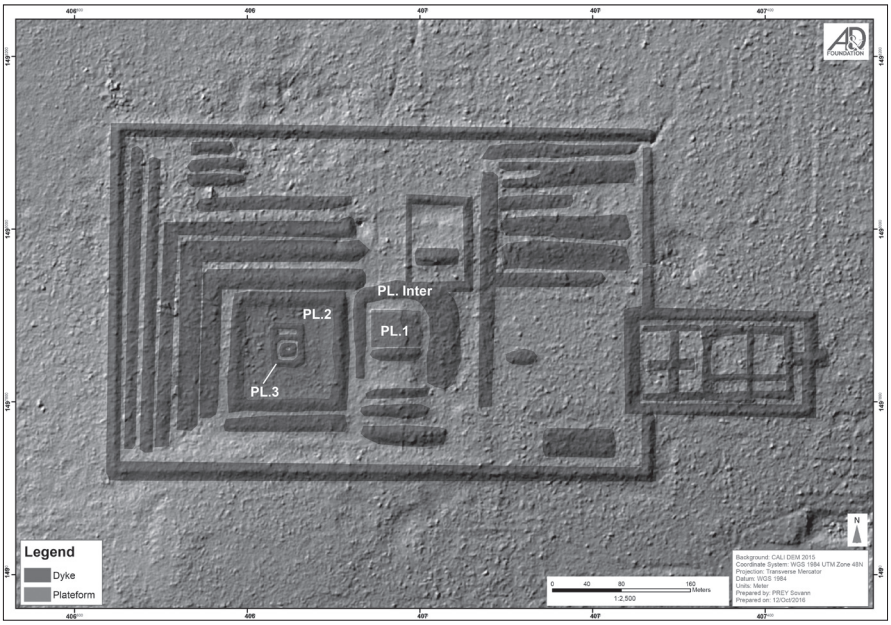

Fig. 41. Plan des structures internes de Banteay visibles grâce au LiDAR

lieu-dit Andong Preng offrirait cette configuration et plusieurs indices qui permettent d'y retrouver un établissement palatial. Il existe ainsi des fondations de latérite qui pourraient correspondre à un mur d'enceinte mesurant approximativement 300 m × 220 m, accolé au Rohal, celles de galeries internes à cette enceinte, de nombreux fragments de tuiles de grès glaçuré retrouvés en surface ainsi que des traces d'activités métallurgiques[47] (Evans 2009 ; Evans 2010-2011, 117-118 ; Tho *et al.* 2016, 6).

Nous sommes systématiquement en présence de structures rectangulaires imposantes par leur taille et dont l'axe oriental est souligné. Leur périmètre est parfois délimité par un mur bâti[48], circonscrit par des douves ou une levée de terre. L'intérieur du périmètre comporte une structure rehaussée et des bassins, parfois localisés dans la moitié nord. La présence d'importants vestiges architecturaux séculiers et un matériel archéologique singulier caractérisent aussi ces structures palatiales.

Rappelons que notre étude du site a mis en évidence les adaptations particulières que les maîtres d'œuvre ont su réaliser pour faire face aux contraintes

47. Un important atelier métallurgique a récemment été découvert par Brice Vincent et Martin Polkinghorne au palais royal d'Angkor Thom (Polkinghorne *et al.*, 2014).

48. Le palais royal d'Angkor Thom s'inscrit dans un rectangle allongé de 600 m × 250 m (Pottier 1999, 178).

techniques imposées par la topographie du massif. Les plateformes comme les digues de Banteay présentent donc des talus de hauteurs irrégulières, variant en fonction de la déclivité générale du terrain. De même, les dépressions que l'on a pu repérer, notamment celle qui longe à l'intérieur du site la levée de terre nord, ne se situent pas à l'extérieur de l'emprise générale du site (fig. 1 et 41). Placée à l'intérieur, elle joue tout de même un rôle similaire, servant probablement de chambre de prise pour constituer la digue et éventuellement un moyen de collecter les eaux.

Fig. 1 et 41, p. 280 et 323

Une composition « urbaine »

Les travaux de Claude Jacques définissaient avec l'étude des palais royaux de Yaśodharapura un modèle urbain où le temple-montagne assujettissait l'emplacement du palais royal au nord de la pyramide de chaque souverain (Jacques 1978, 297-304). L'organisation de Hariharālaya montre que Prei Monti, identifié comme le palais royal de cette capitale, se situe au sud–sud-ouest du principal temple d'État du souverain, constituant ainsi « un second pôle de la composition urbaine, mais assujetti de par sa position au temple-montagne » (Pottier 1999, 149). Plus précisément, l'enceinte orientale longe l'axe nord-sud du temple-montagne de Bakhong.

Pour Mahendraparvata, le schéma est inversé : Banteay est situé à 1,7 km au nord–nord-ouest du temple-montagne, le Prasat Rong Chen[49] (fig. 42), qui pourrait lui être contemporain (Chevance et Sakhoeun, à paraître). Il est très vraisemblable qu'ils participent d'un schéma d'aménagement général et que, quels que soient leurs datations et positionnements respectifs, il faille considérer ces deux sites comme les éléments structurels de l'urbanisme de cette capitale.

Nous nous sommes demandé quelles pouvaient être les raisons de placer le palais au nord du temple-montagne, en recherchant notamment la possibilité d'un emplacement pour le palais au sud–sud-ouest de Rong Chen. Les prospections, l'observation des photographies satellites et les données LiDAR montrent que la topographie et l'hydrographie de cette zone ont pu favoriser un emplacement au Nord. La zone méridionale de Rong Chen est en effet située sur le versant occidental de la vallée sud du massif, présentant une plus forte déclivité ainsi qu'une zone marécageuse. La présence du Prasat Damrei Krap, qui pourrait s'avérer être antérieure à Banteay comme au Prasat Rong Chen, a peut-être également conduit à bâtir le palais royal dans une zone encore vierge d'aménagement, au nord du temple-montagne. Enfin, la proximité du principal cours d'eau permanent du massif, la rivière de Siem Reap, dont les deux principaux affluents se rejoignent à 530 m au nord-est de Banteay et celle du Trapeang O' Lohal avec le cours d'eau qui l'alimente, à 140 m au sud-est de Banteay, ont pu également constituer des facteurs déterminants pour une installation du palais royal au nord du temple-montagne.

49. Distance prise entre le centre du dernier niveau du Prasat Rong Chen et l'angle sud-est du quadrangulaire principal de Banteay. Le temple-montagne de Rong Chen fera l'objet d'une publication spécifique (Chevance et Sakhoeun, à paraître).

Fig. 42. Plan de localisation de Banteay dans la trame urbaine de Mahendraparvata et principaux sites archéologiques environnants

L'installation du palais royal au nord de Rong Chen est sans doute aussi due au schéma général de la ville ancienne, pressenti avec ses alignements de temples (Chevance 2011), et mis en évidence avec les données LiDAR (fig. 42). Banteay s'insère ainsi parfaitement dans un ensemble d'axes majeurs, composé chacun de deux digues parallèles très peu hautes mais espacées de 60 à 80 m. Le bord oriental d'un axe nord-sud de 2,5 km de longueur rejoint dans son alignement la digue orientale du petit quadrilatère de Banteay. Au Sud, cet axe a été repéré sur 5,2 km par intermittence et la digue précédemment décelée à l'ouest du temple-montagne constitue son bord occidental. Au sud-est de Banteay, un axe est-ouest vient se connecter à cet axe nord-sud, à 50 m de l'angle sud-est du petit quadrilatère. Enfin, à l'ouest de Banteay, un autre axe présente une orientation légèrement vers le Sud-Ouest, jusqu'au Prasat Balang à 4 km plus à l'Ouest.

Nous ne sommes pas encore en mesure de garantir la contemporanéité de cet ensemble d'axes avec le site de Banteay mais, à la vue de ce schéma d'ensemble, il existe un lien évident avec le palais royal. Plus précisément, trois des axes se raccordent au petit quadrilatère de Banteay et ses digues périphériques sont parallèles à ces axes qui quadrillent l'espace. Rappelons que la taille très réduite des tranchées à l'échelle du site ne nous donne encore qu'un aperçu minime des aménagements et des occupations qui s'y sont développés. Néanmoins les données LiDAR permettent à présent de replacer ce qu'elles ont révélé dans leur contexte et de mieux cerner la poursuite des recherches. Ces dernières permettront notamment de mieux caractériser les zones d'occupation et d'apporter des datations supplémentaires en lien avec les structures périphériques.

Les éléments exposés dans cet article montrent toutefois que Banteay, site quasi inédit, constitue un élément majeur aussi bien en termes d'aménagement que de type d'occupation sur le *phnom*. Son organisation spatiale et sa position le distinguent nettement du parcellaire qui apparaît le long des axes et qui a probablement reçu un habitat plus modeste. La réalisation d'un tel ouvrage devait en effet nécessairement faire appel à une population importante, dont il est peu probable qu'elle ait vécu à l'intérieur de la digue périphérique.

Les éléments constitutifs de Banteay (taille, structures architecturales séculaires, lien avec le réseau d'axes) montrent bien que le site a été savamment conçu. Ils témoignent d'une occupation importante, qui même ponctuelle, vient contredire l'interprétation traditionnellement admise : celle d'un bref séjour du roi à Mahendraparvata, entre deux séjours à Hariharālaya. Celui-ci est trop souvent réduit à la cérémonie de consécration au Phnom Kulen en 802 AD comme souverain universel et à l'instauration du rituel du *devarāja* (Cœdès 1928 et 1938, Dupont 1952, Jacques 1972). Ce schéma classique avait déjà été remis en cause (Chevance 2011, 92-98) et l'étude de Banteay, et plus généralement du Phnom Kulen, prouve que ce séjour ne se définit pas comme un simple campement temporaire, mais davantage comme un établissement savamment pensé et bâti, qui s'insère dans une trame « urbaine » de grande ampleur.

Banteay conserve encore de nombreuses énigmes et l'on pourra par exemple s'interroger dans le futur sur les conditions d'abandon du site et en particulier la démolition des structures, l'ampleur des remblaiements qui les recouvrent ou encore sur un éventuel état d'inachèvement du site. Ce dernier, très clairement révélé au temple-montagne de Rong Chen (Chevance et Sakhoeun, à paraître), présuppose un ambitieux plan général qui n'aurait pas été mené à terme et une occupation intense mais relativement courte — ce que la stratigraphie des sondages de Banteay confirme déjà.

Banteay correspond à l'un des prototypes d'une structure de type palatial et constitue l'un des éléments structurels du schéma d'aménagement d'une capitale khmère. Son existence répond ainsi aux interrogations de Pierre Dupont qui soulignait que « le problème qui se pose à propos de Mont Mahendra est de savoir si ce

site fut à la fois une capitale religieuse et administrative » (1952, 161). Il réunit un ensemble d'indices qui l'apparente à un établissement palatial, très probablement celui où a résidé Jayavarman II lors de son séjour à Mahendraparvata.

Remerciements

Cet article n'aurait pu voir le jour sans la mise en œuvre de ces opérations de fouilles et de déminage. Ces dernières n'auraient pas été possibles sans l'autorisation de l'Autorité nationale Apsara. L'auteur tient à remercier particulièrement S.E. Bun Narith, S.E. Ros Borath et S.E. Seung Kong ; les colonels Mean Sarun et Peter Willers du CMAC ainsi que leurs équipes. Enfin l'auteur tient à remercier toute l'équipe de l'ADF et plus particulièrement Pierre Bâty, Bernard Farago-Szekeres, Sakhoeun Sakada, Lim Tenghak, Le Keo Pisey, Yang Sreypich, Thoeurn Sokhon, San Kosal et Kang Samoeun ; Bruno Fabry et Maryline Gaudin pour la topographie, Seu Pich pour l'organisation ainsi que les nombreux ouvriers. Les données LiDAR 2015 ont été aimablement fournies par Damian Evans (EFEO/Cali). Elles ont permis une meilleure interprétation des structures internes du site. Pour les relectures de cet article, l'auteur remercie Marie-Christine Uguen et pour l'élaboration des cartes, Prey Sovann. Enfin, pour les nombreuses prospections qui sont à l'origine de ce travail, l'auteur exprime sa gratitude à Pou Iep, l'inénarrable coureur des bois unijambiste.

Références bibliographiques

Boulbet, Jean

1968 — « Phnom Kulen », *Études cambodgiennes* 16, Phnom Penh, p. 20-35.

1970 — « Kbal Spean, la rivière des mille linga », *Nokor Khmer* 1 (fasc. 2), p. 2-17.

1979 — *Le Phnom Kulen et sa région*, Collection de textes et documents sur l'Indochine XII, Paris, EFEO, 136 p.

1984 — « Découvrir ou retrouver. Autour des dernières prospectives de l'EFEO dans la région du Phnom Kulen (1967-1970) », *Asemi* XV (1-4), Cambodge II, p. 165-181.

Boulbet, Jean et Dagens, Bruno

1973 — « Les sites archéologiques de la région du Bhnam Gulen (Phnom Kulen) », *Arts Asiatiques* 27 (numéro spécial), Paris, 68 p. + photographies et cartes.

Chevance, Jean-Baptiste

2011 — *Le Phnom Kulen à la source d'Angkor, nouvelles données archéologiques*, Thèse de doctorat, Michel Jacq Hergoualc'h (dir.), Université Sorbonne nouvelle-Paris III, 3 vol., 369 p. (vol. 1).

CHEVANCE, Jean-Baptiste ; BÂTY, Pierre et SENG, Chantha

2013 — « The Sources of the Khmer Empire », *Unearthing Southeast Asia's Past: Selected Papers from the 12th International Conference of the European Association of Southeast Asian Archaeologists*, Vol. 1, edited by M. J. Klokke and V. Degroot, NUS Press, p. 257-274.

CHEVANCE, Jean-Baptiste et SAKHOEUN, Sakada

à paraître — *Prasat Rong Chen, an Unfinished Pyramid in Phnom Kulen.*

CŒDÈS, George

1928 — « Études Cambodgiennes : 19. La date du Bàyon, 20. Les capitales de Jayavarman II », *BEFEO* 28 (1-2), p. 81-112, 113-123. [Réimpr. 1989, APK 1, p. 95-117, 127-137]

1938 — « Le fondateur de la royauté angkorienne et les récentes découvertes archéologiques au Phnom Kulen », conférence du 14 mars, *Cahiers de l'EFEO* 14, 1938, p. 40-48, [Réimpr. 1992, AKP 2, p. 281-282].

CŒDÈS, George et DUPONT, Pierre

1943-1946 — « Les stèles de Sdŏk Kăk Thoṃ, Phnoṃ Sandak et Práḥ Vihār », *BEFEO* 43, p. 56-154, [Réimpr. 1992, APK 2, p. 167-265].

DESBAT, Armand

2008 — *Programme Cérangkor : recherches sur les ateliers de potiers angkoriens. Rapport 2008.*

2009 — *Programme Cérangkor : recherches sur les ateliers de potiers angkoriens. Rapport 2009.*

2010 — *Programme Cérangkor : recherches sur les ateliers de potiers angkoriens. Rapport 2010.*

DUPONT, Pierre

1936 — « Chronique. Rapport de mission au Cambodge », *BEFEO* 36 (2), p. 630-634.

1937 — « Chronique. Cambodge, Mission au Cambodge, recherches archéologiques sur le Phnom Kulen à Angkor et à Battambang », *BEFEO* 37(2), p. 666-673.

1938a — « Les monuments du Phnom Kulen : I, Le Prasat Nak Ta », *BEFEO* 38 (1), p. 199-207.

1938b — « Chronique. Mission au Cambodge, recherches archéologiques sur le Phnom Kulen II : Le prasat Nak Ta, Krus Prah Aràm Rôn Cen, Prasat Damrei Krap », *BEFEO* 38 (2), p. 426-435.

1952 — « Étude sur l'Indochine ancienne : 2. Les débuts de la royauté angkorienne », *BEFEO* 46 (1), p. 118-176.

EVANS, Damian

2009 — « Towards a Landscape Archaeology of Koh Ker: Methods, Issues and Recent Research », *Jaya Koh Ker Project, Annual Report 2009*, p. 25-63.

2010-2011 — « The Archaeological Landscape of Koh Ker, Northwest Cambodia », *BEFEO* 97-98, p. 91-150.

EVANS, Damian ; FLETCHER, Roland ; POTTIER, Christophe ; CHEVANCE, Jean-Baptiste ; SOUTIF, Dominique ; TAN BOUN, Suy ; IM, Sokrithy ; EA, Darith ; TIN, Tina ; KIM, Samnang ; CROMARTY, Christopher ; DE GREEF, Stéphane ; HANUS, Kasper ; BÂTY, Pierre ; KUSZINGER, Robert ; SHIMODA, Ichita et BOORNAZIAN, Glenn

2013 — « Uncovering Archaeological Landscapes at Angkor Using Lidar », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, PNAS July 2013 vol. 110, n. 31, p. 12595-12600.

GAUCHER, Jacques

2004 — « Angkor Thom, une utopie réalisée ? Structuration de l'espace et modèle indien d'urbanisme dans le Cambodge ancien », *Arts Asiatiques*, 59, p. 58-86.

2013 — « Considérations nouvelles sur la fondation d'Angkor Thom », Pierre Baptiste et Thierry Zéphir (dir.), *Angkor, naissance d'un mythe : Louis Delaporte et le Cambodge*, Paris, Gallimard, p. 215-219.

GOLOUBEW, Victor

1924 — « Le Phnom Kulên », *Cahier de la Société géographique de Hanoï*, nº 8, Hanoï, 27 p.

1936 — « Reconnaissances aériennes au Cambodge », *BEFEO* 36 (2), p. 465-477.

HANSEN, Erik

1969 — *Cambodge. Aménagement du Phnom Kulen*, Paris, Unesco, Rapport dactylographié, septembre 1969, 82 p. + 12 pl.

JACQUES, Claude

1972 — « Études d'épigraphie cambodgienne : VII. Sur l'emplacement du royaume d'Aninditapura, 8. La carrière de Jayavarman II », *BEFEO* 59, p. 193-205, 205-220.

1978 — « Études d'épigraphie cambodgienne. X — Autour de quelques toponymes de l'inscription de Pràsàt Trapăṅ Run K. 598. La capitale angkorienne de Yaśovarman Ier à Sūryavarman Ier », *BEFEO* 65 (1), p. 281-332.

LATINIS, Kyle and EA, Darith

2015 — *Preliminary Excavation at Banteay Site, Phnom Kulen*, Rapport dactylographié, March 2015, 4 p.

MALLERET, Louis

1952 — « Intailles et cachets anciens du Cambodge continental », *BEFEO* 45 (2), p. 349-358.

1962 — *L'archéologie du delta du Mékong : 3. La culture du Founan*, Paris, PEFEO 43 (3), 2 vol.

PARMENTIER, Henri

1935 — « Complément à l'Art khmèr primitif », *BEFEO* 35 (1-2), p. 1-116.

POLKINGHORNE, Martin ; VINCENT, Brice ; THOMAS, Nicolas et BOURGARIT, David

2014 — « Casting for the King: The Royal Palace Bronze Workshop of Angkor Thom », *BEFEO* 100, p. 327-358.

PONGPANICH, Bunchar

2552 — *Roi Lupkat [Beyond Beads]*, Bangkok, 249 p. [2009 EC]

POTTIER, Christophe

1999 — « *Carte archéologique de la région d'Angkor-Zone Sud* », thèse de doctorat sous la direction de Bruno Dagens, Université Sorbonne nouvelle - Paris III, UFR Orient et Monde arabe, 3 vol., 326 p.

POTTIER, Christophe (dir.)

2007 — *Mission archéologique franco-khmère sur l'aménagement du territoire angkorien (Mafkata), Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles*, Siem Reap, Apsara-MAE-EFEO.

2009 — *Mission archéologique franco-khmère sur l'aménagement du territoire angkorien*

(Mafkata), Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles, Siem Reap, Apsara-MAE-EFEO.

POTTIER, Christophe ; BOLLE, Annie ; LLOPIS, Eric ; SOUTIF, Dominique ; SOCHEAT, Chea ; SANG, Sum ; HENG, Komsan et PHOENG, Dara

2008 — « Bakong, soixante ans après », J.-P. Pautreau *et al.* (ed.), *From Homo Erectus to the Living Traditions*, Choice of Papers from the 11th International Conference of the European Association of Southeast Asian Archaeologists, Bougon, 25–30 September 2006, Chiang Mai, Siam Ratana, p. 245-250.

POTTIER, Christophe ; DESBAT, Armand ; DUPOIZAT, Marie-France et BOLLE, Annie

2012 — « Le matériel céramique à Prei Monti (Angkor) », V. Lefèvre (dir.), *Orientalismes. De l'archéologie au musée. Mélanges offerts à Jean-François Jarrige*, Tiurnhout, Brepols, p. 291-317.

THO, Thon ; HOUON, Yav et MOUL, Komnet

2016 — *Settlement within the City of Koh Ker as Revealed by Archaeological Topography and Ceramics*, APSARA Authority, Siem Reap, Cambodia, Department of Conservation of Monuments in Angkor Park and Archaeology and Conservation of Monuments outside Angkor Park of APSARA, Primary report, 22 p.

SAK-HUMPHRY, Chhany

2005 — *The Sdok Kak Thom Inscription (K. 235): With the Grammatical Analysis of the Old Khmer Text* (with the assistance of Philip N. Jenner), Phnom Penh, Buddhist Institute.

SONG, Sophy

2010 — *Preliminary Reports of Compositional Analysis of Glass/Stone Beads from Kulen Site*, Rapport dactylographié, 15 p.

STERN, Philippe

1936 — « Chronique. Mission Stern-de Coral », *BEFEO* 36 (2), p. 629-630.
1938a — « Le style du Kulên (décor architectural et statuaire) », *BEFEO* 38 (1), p. 111-149.
1938b — « Hariharâlaya et Indrapura », *BEFEO* 38 (1), p. 175-197.
1938c — « Travaux exécutés au Phnom Kulên (15 avril-20 mai 1936) », *BEFEO* 38 (1), p. 151-173.
1954 — « Diversité et rythme des fondations royales khmères », *BEFEO*, 47 (2), p. 649-687.

Jean-Baptiste Chevance

Archaeology and Development Foundation

Sauf mention contraire, tous les plans et les clichés ont été réalisés par ADF/PKP